REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESRS)

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

FACULTE DES LETTRES ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE (EDP) ESPACE CULTURE ET DEVELOPPEMENT

DEPARTEMENT D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE (DHA)

MEMOIRE de DEA

THEME :

COOPERATION ECONOMIQUE SOUS-REGIONALE : CAS DU BENIN ET DU NIGERIA DE 1960 à 2010

Option : HISTOIRE ECONOMIQUE

Présenté par :

Abiodoun Soulé TAHO

Sous la direction de :

Sébastien Dossa SOTINDJO
Maître de conférences en Histoire économique quantitative à l'UAC

Année académique**: 2012-2013**

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce modeste travail n'aurait sans doute pas été possible sans le concours, combien précieux de certaines personnes qui n'ont ménagé aucun effort pour nous alléger la tâche.

A ce titre, nos sentiments de gratitude vont à l'endroit de tous les enseignants du Département d'Histoire et d'Archéologie (DHA) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), pour la qualité de la formation qu'ils nous ont donnée.

Nous sommes particulièrement reconnaissant:

- au professeur Sébastien Dossa SOTINDJO, notre maitre de mémoire qui, patiemment mais rigoureusement, continue de guider nos pas dans le domaine de la recherche. Nous saluons ici sa rigueur scientifique et son sens du travail bien fait ;
- à M. Emile HONVOH, notre oncle maternel, en service au Ministère des Travaux Publics et des Transports, pour son soutien moral et matériel ;

à notre épouse Mme Nadiath TAIWO, née IDOWOU, pour son soutien et sa patience ;

- à notre cher ami M. Fayissou LAWANI, pour son soutien matériel et moral ;

à M. Rachidi BANKOLE, notre ami d'enfance, aujourd'hui couturier de renom à Ifangni, pour la sollicitude dont il a fait montre à notre égard, au cours de nos enquêtes à Ifangni et environs;

- à M. Yéssoufou Bamidélé ODJOUGBELE, collaborateur de la douane béninoise, pour sa disponibilité à nous aider au cours de nos travaux de terrain, dans le secteur de Médédjonou ;
- à notre ancien camarade de classe, actuellement professeur de français au Collège d'Enseignement Général (CEG) de Ikpinlè, M. Loth HONVO, qui s'est toujours montré disponible, chaque fois que nous avions sollicité son concours, dans le cadre de nos enquêtes dans cette région ;

Remerciement

- à M. Falilou WABI, ingénieur des mines et ancien directeur général de la Société des Ciments d'Onigbolo (SCO), actuellement à la retraite, pour la promptitude avec laquelle il a toujours répondu à nos sollicitations, au cours de nos travaux de terrain et pour ses sages conseils et;
- à toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous ont moralement soutenu, soutien sans lequel nous n'aurions pas pu poursuivre nos études et donc, réaliser ce travail après notre exclusion de l'Université pour 5 ans par l'ex Recteur de l'Université Nationale du Bénin (UNB), M. Osséni KEMOKO BAGNAN et ses soutiens d'alors dont, messieurs Taofick AMINOU, alors Vice-Recteur et Géro AMOUSSOUGA (Doyen de l'ex FASJEP), du fait de notre appartenance syndicale.

A toutes ces personnes, nous disons MERCI.

INTRODUCTION

Les révolutions industrielles européennes du XIX^{ème} siècle ont introduit sur ce continent, des besoins nouveaux : recherche de débouchés et de sources d'approvisionnement en matières premières pour ses industries. Ces nouvelles exigences poussent le capitalisme triomphant à devenir impérialiste en dominant le monde. L'Afrique devint l'enjeu principal des rivalités coloniales européennes au cours de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle.

Dans la baie du Bénin, la course aux colonies a été très engagée entre l'Allemagne, l'Angleterre et la France. Les clauses de la Conférence de Berlin (15 novembre 1884 – 26 février 1885) et les accords franco-allemands du 23 juillet 1897[1] d'une part et ceux franco-britanniques de juin 1898[2], d'autre part aboutissent à la création de la colonie française du Dahomey en 1894 et britannique du Nigeria en 1914[3]. Les deux territoires ainsi constitués ont été pour leur métropole respective, des colonies d'exploitation et donc des zones de privilèges économiques.

La convention franco-britannique du 14 juin 1898 connue sous le vocable de « convention du Niger » mit définitivement fin aux rivalités entre les deux puissances impérialistes au plan politique, en délimitant les frontières communes aux deux colonies et au plan économique, en les installant dans une même zone de libre échange commercial. Dans cet espace délimité du coté français par les colonies du Dahomey et de la Côte- d'Ivoire et du coté anglais par les colonies de la Gold-Coast (actuel Ghana) et du Nigeria, les privilèges économiques sont abolis et la libre concurrence établie entre les puissances européennes en compétition. Mais 38 ans plus tard, soit en 1936, la France mit fin à la convention du Niger. Le Dahomey cessa d'être une colonie conventionnée et fut

[1] DESANTI (H.), *Du Danhomè au Bénin-Niger*, p.36.
[2] VIDEGLA (M.), "Quelques aspects des frontières coloniales en pays Aja, Ewe et Yoruba", in de MEDEROSS François. P.103.
[3] C'est le 1er janvier 1914 que tous les protectorats britanniques du Delta du Niger et de l'arrière pays furent fusionnés en un bloc compact connu aujourd'hui sous le nom du Nigeria. Ce nom qui est la forme contractée de NIGER EREA, et qui a été proposé par la journaliste britannique Flora SHAW, lui a été attribué à cette occasion.

intégré la communauté douanière de l'AOF sur laquelle la France exerce ses privilèges économiques. La colonie du Dahomey se retrouve sous le protectionnisme français et les relations commerciales (abstraction faite de celles des populations à la base) avec la colonie du Nigeria, devinrent marginales. La proclamation de l'indépendance du Dahomey le 1er août 1960 et celle du Nigeria le 1er octobre de la même année, ne semble pas modifier véritablement la donne. La France est restée le partenaire économique privilégié du Dahomey devenu Bénin[1] alors que le Commonwealth avec l'Angleterre en tête est resté, aux premières années de son indépendance, le premier partenaire économique du Nigeria avant que la situation ne s'inverse progressivement au profit d'autres Etats tels que les Etats-Unis, la Chine, etc. Or aussitôt sortis du joug colonial, le Bénin et le Nigeria (autant que les autres anciennes colonies) ont intégré le cercle des pays sous-développés et le poids et la nature des rapports économiques maintenus avec les anciennes métropoles ont été très tôt perçus comme des facteurs inhibiteurs du développement des jeunes Etats africains.

La promotion des relations économiques intra-africaines est alors préconisée comme solution de contournement. Les différentes conférences ministérielles de l'OUA, tenues en 1973 (à Abidjan et à Lagos notamment) et consacrées aux questions économiques encouragent la coopération économique intra-africaine et « l'exploitation optimale de toutes les complémentarités qui existent entre les pays d'une même région[2] » afin de régler le problème de l'étroitesse des marchés nationaux africains et de mettre, dans un mouvement d'ensemble, les pays sur la voie du développement.

Entre le Bénin et le Nigeria, des initiatives ont été prises dans ce sens par les deux Etats dès la fin des années 1960 et se sont poursuivies bien plus tard, affaiblissant ainsi davantage l'isolement économique créé par le protectionnisme

[1] La République du Dahomey est devenue République Populaire du Bénin le 30 novembre 1975 et République du Benin tout court depuis 1990.
[2] KAMANDA Wa Kamanda, *Le défi africain : Une puissance économique qui s'ignore*… p. 47.

français dans sa colonie du Dahomey[1]. Depuis lors, d'importantes relations économiques se sont développées entre les deux pays. Parallèlement, les anciennes puissances coloniales respectives du Bénin et du Nigeria sont demeurées incontournables dans les relations économiques de ces deux anciennes colonies avec l'extérieur. Selon les statistiques officielles, la France n'a jamais perdu sa place de premier partenaire économique du Bénin et de l'autre coté, le Nigeria est demeuré la chasse gardée du Commonwealth. Mais cette réalité officielle tranche nettement avec une autre, plus patente, qui révèle l'importance et la profondeur de l'interdépendance des deux voisins ouest africains et qui a fait naître au Bénin l'adage selon lequel « Quand le Nigeria éternue, le Bénin s'enrhume ». C'est ce paradoxe qui rend intéressante l'étude des relations économiques entre les deux pays. Et c'est à cet exercice que nous avons décidé de nous livrer dans le cadre de ce mémoire de DEA et éventuellement de la thèse à travers le thème *« Coopération économique sous-régionale : cas du Bénin et du Nigeria de 1960 à 2010»*. Cette étude est d'autant plus intéressante qu'elle permettra de faire la lumière sur ce que représente pour le Bénin, le Nigeria considéré par certains comme un obstacle et par d'autres comme un atout de développement économique. Mieux, elle (cette étude) marque l'intrusion de l'Histoire sur un terrain investi depuis par des géographes, des économistes et même des diplomates, pour y proposer sa méthode d'analyse et confirmer du coup sa vocation de science carrefour.

C'est pour cela que le sujet est délimité dans le temps (1960 – 2010). La première borne chronologique, 1960, est comme nous l'avions déjà mentionné plus haut, l'année de l'accession des deux pays partenaires à l'indépendance alors que la deuxième borne, c'est-à-dire 2010 correspond au cinquantième anniversaire de l'indépendance de ces deux Etats. En fait, nous estimons qu'après un demi-siècle d'existence d'une entreprise ou d'un phénomène, il est

[1] Ce protectionnisme était déjà fragilisé par les échanges commerciaux entretenus clandestinement par les populations à travers les lignes de démarcation des deux colonies.

possible d'en dresser un bilan objectif et dans le cas d'espèce pour analyser à travers les évolutions, les avancées et les reculades dans la dynamique coopérative, les relations économiques entre deux pays, différemment dotés par la géographie et l'histoire.

PREMIERE PARTIE

APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

1 – LE CHAMP DE L'ETUDE

L'une des conséquences de la colonisation européenne en Afrique est l'apparition sur le continent noir d'une mosaïque de marchés nationaux exigus. L'exiguïté dont il s'agit ici tient moins aux espaces géographiques délimités par les frontières héritées de la colonisation que de leur sous-peuplement et surtout de la faiblesse du pouvoir d'achat des populations qui y vivent. Bien qu'ayant proclamé l'intangibilité des frontières issues du partage colonial de l'Afrique, la charte de l'OUA du 25 mai 1963 encourage l'instauration et « l'intensification de la coopération régionale en vue de définir et de réaliser des projets intéressant les marchés de plusieurs pays[1] » afin de régler les problèmes que constitue l'existence de ces petits marchés sur le chemin du développement économique du continent. Les organisations économiques comme la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine), la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale), l'UDEAC (Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale), la SADC (Southern African Development Community) etc. suscitées par l'OUA et donc nées après elle, visent à surmonter les problèmes de l'étroitesse de ces marchés nationaux grâce au développement de la coopération économique sous régionale. Aussi serait-il intéressant d'étudier ces différentes initiatives qui ont lieu sur le continent à des fins comparatives.

Mais notre ambition ici n'est pas d'étudier la coopération économique entre le Bénin et tous ses voisins de la sous-région ouest-africaine, mais d'examiner la coopération économique bilatérale entre le Bénin et le Nigeria. Entre les deux pays, il existe une interaction économique évidente. Au sens strict, cette étude vise à examiner exclusivement l'influence de l'économie nigériane sur celle béninoise.

[1] KAMANDA Wa Kamanda , *Le défi africain : Une puissance économique qui s'ignore*…1976, p.15.

2 – LA PROBLEMATIQUE

Le champ des relations économiques entre le Bénin et le Nigeria n'est pas un terrain vierge. Plusieurs spécialistes s'y sont intéressés au point d'y provoquer et entretenir une certaine controverse. Mais l'aspect des relations économiques bénino-nigérianes qui focalise toutes les attentions et suscite la polémique est celui des échanges commerciaux fortement marqués par l'informel et la contrebande. En effet, exploitant d'une part les liens historiques et sociologiques qui les unissent et d'autre part les disparités de politiques économiques entre les deux Etats, les populations béninoises et nigérianes ont développé des relations économiques dont l'ampleur et les conséquences sur l'économie des deux Etats en général et sur celle du Bénin en particulier, sont diversement appréciées.

Pour certains analystes en effet, ces échanges sont « déstructurant » des économies et occasionnent des manques à gagner aux Etats du fait de l'évasion fiscale.

Pour d'autres, ces échanges sont très bénéfiques pour les deux pays et particulièrement pour le Bénin.

Pour d'autres encore, « …le Nigeria n'est rien d'autre qu'une mastodonte … minée par l'instabilité politique, la corruption, l'insécurité et animée de velléités hégémoniques sur ses voisins »[1] et dont le Bénin devrait plutôt se méfier.

Tous ces débats à notre avis manquent de profondeur en ce sens qu'ils ne s'intéressent qu'au seul secteur des échanges commerciaux et singulièrement à la contrebande et l'informel, ignorant tous les autres secteurs, combien stratégiques, qui animent la coopération économique entre les deux Etats.

En nous invitant à la polémique, notre ambition n'est ni de raviver la controverse ni de trancher le débat.

[1] Cette opinion est rapportée par SOULE Bio Goura dans son article "Analyse rétrospective des relations commerciales entre le Bénin et le Nigeria ", LARES, Cotonou, décembre, 2002, 7 p.

Nous ambitionnons plutôt d'y apporter modestement l'éclairage de l'historien en établissant un bilan global de la coopération économique bénino-nigériane entre 1960 et 2010. Notre problématique s'interroge sur l'impact réel de la coopération économique entre les deux Etats dans le processus de développement économique et social du Bénin. Quels sont donc les grands projets coréalisés par les deux pays et porteurs de progrès économique et social pour le Bénin ? Quel est le cadre juridique de cette coopération ? Quels sont les facteurs endogènes et exogènes qui ont accéléré ou décéléré cette coopération à un moment ou à un autre dans l'intervalle de temps considéré ? Le commerce informel, objet de la polémique ci-dessus évoquée est-il si nuisible pour l'économie béninoise ? Ou au contraire, n'est-il pas d'une certaine manière bénéfique à ce pays ? Quels sont les obstacles structurels et conjoncturels qui défavorisent le Bénin dans ses rapports avec son voisin de l'Est ? Qu'est ce qui fait que le Bénin ressent si violemment les conséquences des crises socio-économiques nigérianes ?

Voilà quelques unes des interrogations qui nous permettront de dresser un bilan global de cette coopération bilatérale et d'en apprécier l'impact sur le développement économique et social du Bénin.

3- OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE

3-1 Objectifs de l'étude

Nous l'avions dit plus haut ; les relations économiques entre le Bénin et le Nigeria sont diversement appréciées. Ce qui donne lieu à la polémique que nous avions précédemment mentionnée. Nous avions aussi précisé que nous n'avons pas pour ambition dans le cadre de la présente étude, ni de raviver la polémique ni de trancher ce débat entretenu par les journalistes, les chroniqueurs, les géographes, les économistes, les diplomates et autres spécialistes qui opinent sur la question. Mais à travers l'approche historique qui est une approche rétrospective, nous voudrions offrir plus de profondeur temporelle à l'analyse de la question en tenant compte des faits structurels et conjoncturels qui ont contribué à accélérer ou décélérer, suivant les époques, la coopération économique bilatérale en question et les avantages et inconvénients qui en résultent pour le Bénin. Cette approche nous amène à voir au delà du commerce informel et clandestin, centre d'intérêt des autres chercheurs, pour aborder tous les secteurs d'activités économiques, objets de la coopération économique bénino-nigériane pour en déceler l'impact sur le développement économique et social du Bénin. De manière plus précise, notre travail va se consacrer à la réalisation des objectifs spécifiques ci-après :

- faire le point des accords de coopération économique entre le Bénin et le Nigeria sur la période 1960- 2010 (y compris les mémorandums et les rencontres au sommet des deux Etats) et en tenter une évaluation ;
- examiner les obstacles structurels et conjoncturels à la mise en application de ces accords ;
- analyser la politique économique développée par le Bénin vis-à-vis de son partenaire au regard du contexte national et international ;

- faire un bilan global de la coopération économique bénino-nigériane (dans son aspect officiel et informel) de 1960 à 2010 en vue de déceler l'impact sur le développement économique et social de notre pays.

Pour atteindre ces objectifs, un certain nombre d'hypothèses de recherche a été élaboré.

3-2 Hypothèses de recherche

Les échanges commerciaux entre les peuples de l'actuel Bénin et le Nigeria remontent à la période précoloniale. Mais après l'indépendance des deux Etats en 1960, ce n'est qu'au début des années 1970 que débutèrent les actes officiels de coopération économique entre eux ; et depuis, les régimes politiques successifs du Bénin ont (à quelque nuance près), soigneusement évité de se brouiller avec le grand voisin (Nigeria),vu l'importance que revêt ce dernier pour l'équilibre politique, social et surtout économique du premier. Mieux, l'actuel président du Bénin, Boni YAYI avait réservé sa première visite officielle à l'extérieur au Nigeria (avril 2006) et avait même déclaré lors de ce voyage que le Bénin est le 37ème Etat du Nigeria, pour schématiser ce que représente ce pays pour le sien. Or, inversement, des voix s'élèvent pour dénoncer une présence économique du Nigeria jugée hégémonique, envahissante et surtout déstructurante de l'économie béninoise et donc compromettante pour son développement économique et social. Pour tenter de démêler cet écheveau dans le cadre de la présente étude, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- le Nigeria est un partenaire économique vital pour le Bénin et un éteignoir de ses difficultés économiques et sociales;
- la coopération économique bénino-nigériane est un obstacle au développement économique et social du Bénin ;
- le Bénin ne développe que des relations d'opportunité avec le Nigeria ;

- le bilan de la coopération économique bénino-nigériane est négatif pour le Bénin.

4-METHODOLOGIE

4-1 Revue de littérature.

La recherche documentaire effectuée sur le sujet révèle que la coopération économique entre le Bénin et le Nigeria n'est pas ignorée des chercheurs, même si elle ne faisait pas (à notre connaissance), l'objet d'une documentation extrêmement abondante. Des pages de certains ouvrages et articles on-line y sont implicitement consacrées. Des livres sont entièrement consacrés à certains aspects spécifiques des relations commerciales entre les deux pays. Nous n'avons pas manqué de dépouiller tous ces documents, tout comme nous n'avons ménagé aucun effort pour consulter tous les documents qui renseignent sur l'évolution politique et économique du Nigeria afin d'en déduire les situations structurelles ou conjoncturelles ayant influencé positivement ou négativement la coopération économique avec le Bénin.

Ces différents documents nous ont aidé à donner, à l'étape actuelle de la recherche, une orientation générale à ce travail et à faire le point de la question.

Dans la présente revue de littérature, nous présentons quelques ouvrages généraux avant de nous appesantir sur les documents consacrés aux relations économiques entre le Bénin et le Nigeria déjà consultés à l'étape actuelle de la recherche.

4-1-1 Les ouvrages généraux

AFFO (P.), HODE (G.), *Politique étrangère du Bénin : Discours politiques et réalités de la Coopération Internationale (1972-1986)*, Mémoire de fin de formation des cadres A1, ENA, UNB, 1987, 87p. Cette étude de très bonne qualité est consacrée au décryptage du discours politique du Bénin de 1972 à 1986 en le confrontant aux réalités de sa situation interne, de son voisinage et du monde,

tout en exposant ses paradoxes, ses contradictions et ce qu'il rapporte au pays en terme d'avantages. Mais selon les auteurs du document, la coopération économique du Nigeria avec le Bénin répond beaucoup plus à une volonté de leadership sous-régional et aux ambitions de puissance régionale du ''géant de l'Est'' plutôt qu'à une politique d'exploitation des complémentarités économiques des deux pays en vue d'un codéveloppement.

AHOUEYA (S.,C.,H.), *Le principe du bon voisinage dans la politique extérieure du Bénin*, Mémoire de fin de cycle I, ENA, UNB, 1993-1994, 61 p. Cette étude comme son titre l'indique est consacrée aux rapports de bon voisinage que le Bénin entretient avec ses pays limitrophes surtout depuis son indépendance jusqu'en 1994. Elle expose, outre les fondements de ces rapports et les problèmes, leur concrétisation aux plans politique, socioculturel et économique. Et c'est ce dernier aspect qui rend utile cette étude pour nous puisque concernant les rapports économiques du Bénin avec le Nigeria dans le cadre de ces rapports de bon voisinage, elle énumère quelques projets communs aux deux pays, mais surtout rappelle les différents accords signés entre eux.

BACH (D.,C.),EGG (J.) et PHILIPPE (J.),(Sous dir.),*Le Nigeria :Un pouvoir en puissance*, Paris, Editions Karthala, 1989,293p. C'est un ouvrage collectif d'une excellente qualité, consacré à l'analyse des péripéties de l'histoire économique du Nigeria de 1960 à 1986 et les rapports de ce pays avec ses voisins immédiats et l'Afrique d'une manière générale. Cet ouvrage est d'une grande utilité pour nous en ce sens que, sans être spécialement consacré à la coopération économique bénino-nigériane, il nous offre des informations très intéressantes sur les rapports économiques à la fois officiels et clandestins que ce pays entretient avec le Bénin. Mais malheureusement, il reste muet sur l'impact de cette coopération dans le processus de développement économique et social de ce dernier.

GIRI (J.) *L'Afrique en panne : vingt cinq ans de ¨ développement ¨*, Paris, Editions KARTHALA, 1986,204 p. Dans cet ouvrage, l'auteur fait le bilan du premier quart de siècle des indépendances en Afrique sur les plans social et économique surtout. Il jette un regard sur le chemin suivi par les pays africains et montre qu'ils se sont tous engagés dans une impasse, préférant vivre des dettes et des aides extérieures, se contentant d'une apparence de développement au lieu de s'engager courageusement dans la voie d'un développement autocentré et autoentretenu. Cet ouvrage nous a été très utile puisqu'il nous a fourni des informations très importantes sur la façon dont le Nigeria a géré les énormes ressources financières qu'il a tirées des deux premiers chocs pétroliers et nous a permis de comprendre les relations d'opportunité que le Bénin a entretenues avec ce pays pendant la période.

KAMANDA (W.K.), *Le défi africain : Une puissance économique qui s'ignore*, Imprimerie Maury, 1976, 208p. Dans cet ouvrage, KAMANDA Wa Kamanda, reprenant les différents actes et recommandations des sommets économiques de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), préconise la coopération économique intra-africaine pour contourner l'obstacle au développement économique que constitue la balkanisation économique du continent par l'impérialisme européen. Cet ouvrage nous a permis de savoir qu'outre la proximité géographique et historique du Bénin et du Nigeria qui favorise leur coopération économique, l'OUA, (ancêtre de l'UA) dont les deux pays étaient membres, a offert un cadre référentiel à leurs relations.

OGAN (A), ADJOVI (E), LALEYE (M.), *Etudes nationales de perspectives à long terme, Analyses de l'impact politique et économique du contexte régional sur le Bénin*, Rapport final, MECCAGPDPE & PNUD, 2000 ,144 p. Ce document est une excellente analyse de l'impact du contexte politique et économique sous régional dans lequel évolue le Bénin, sur lui. Les auteurs ont montré comment

depuis 1960 et même avant, le Bénin subit et ce, sur tous les plans, l'influence du contexte sous régional auquel il appartient.

Mais de tous les pays Ouest africains, et quelle que soit la période, c'est le Nigeria qui exerce la plus forte influence sur le Bénin, notamment sur son économie qui dépendrait beaucoup plus de ce pays que des cours mondiaux de ses matières premières. Malheureusement, cette étude reste muette sur l'impact des rapports économiques des deux pays dans le processus de développement économique du Bénin.

WADE (A.), *Un destin pour l'Afrique*, les Editions Michel Lafon Cedex France, 2005, 264p. Dans cet ouvrage, l'ancien président du Sénégal, Abdoulaye WADE parle de l'évolution générale de l'Afrique depuis la période précoloniale pour ensuite dresser une série de défis (économiques, culturels, écologiques) que le continent est appelé à relever en vue de se mettre en route pour le progrès économique et social de ses populations. De cet ouvrage, nous avons exploité les informations des pages 108 à 204 où l'auteur montre qu'aucun des Etats africains ne peut se développer tout seul du fait de l'étroitesse de nos espaces économiques nationaux qui sont des obstacles auxquels se heurtent rapidement les efforts de croissance. Il y expose aussi les modalités d'acquisition du paquet technologique du monde occidental par les pays africains. Cette dernière information nous a permis de faire une déduction par analogie de certaines causes de la faillite des industries béninoises en particulier.

4-1-2 : Les ouvrages sur les relations économiques bénino-nigérianes

- GBEGBO (C.), GOMINA (I.I.), ADANLIN (T.), *La Coopération économique entre la République Populaire du Bénin et la République Fédérale du Nigeria* , Mémoire de fin de stage, option diplomatie, CE.F.A.P, UNB, 1985, 81p. Cette étude présente la coopération économique entre le Bénin et le Nigeria entre 1972 et 1980 en insistant sur le cadre juridique de cette coopération ainsi que les

échanges commerciaux et les deux grands projets industriels coréalisés par les deux pays. Mais elle (cette étude) présente deux insuffisances majeures. D'abord, elle ne couvre qu'une période de huit ans et ensuite elle est plus descriptive qu'analytique de cette coopération et est donc restée muette sur l'impact de celle-ci sur le développement du Bénin.

- IGUE (J.O.), SOULE (B.G.), *l'Etat entrepôt au Bénin: Commerce informel ou solution à la crise ?*, Paris, Editions KARTHALA, 1992, 215p. Les auteurs de cet ouvrage sont allés au-delà des théories économiques et des incantations idéologiques pour étudier le commerce informel qui est la composante la plus dynamique des relations économiques bénino-nigérianes dans tous ses aspects à travers un méthodique travail de terrain. Cet ouvrage qui fait autorité en la matière est notre bréviaire dans le cadre de cette étude en ce qui concerne la composante commerce informel et illicite dans les relations économiques bénino-nigérianes.

- MORILLON (V.), AFOUDA (S.A.), *Economie Régionale, le trafic illicite des produits pétroliers entre le Bénin et le Nigeria : vice ou vertu pour l'économie béninoise ?*, Série échanges régionaux, Cotonou, LARES, 2005, 148p. Cet ouvrage consacré à l'un des plus importants produits (en terme de volume et de couverture géographique), objets d'échanges commerciaux illicites entre le Bénin et le Nigeria que sont les produits pétroliers nous est très utile à beaucoup d'égards dans le cadre de ce travail. D'abord, il nous apporte un important éclairage sur un secteur qu'on peut qualifier de nébuleux et ensuite et surtout évalue l'impact socio-économique de ce trafic sur le Bénin entre 1992 et 2004.

-SOSSOU-AGBO (A.L.), *Dynamique territoriale à la frontière bénino-nigériane : Rôle des marchés du Sud-est*, article on-line.http://halshs.archives-ouvertes.fr /docs/00 /74/54/50/PDF/Dynamique territoriale A la frontiA re 1.pdf Cet article présente l'évolution de l'espace frontalier entre le Bénin et le Nigeria

et livre quelques détails concernant le fonctionnement de cet espace dans le cadre du commerce informel illicite transfrontalier entre les deux pays.

- SOULE (B.G.), *Analyse rétrospective des relations commerciales entre le Bénin et le Nigeria* , Cotonou, LARES, 2002, 7p. Cet article de Bio Goura SOULE divise les transactions commerciales entre le Bénin et le Nigeria en quatre grandes phases et montre que quelle que soit la période, le Bénin a développé avec son grand voisin de l'Est des relations d'opportunité. Cet article d'une bonne qualité nous est très utile dans le cadre de cette étude en ce sens qu'il nous fournit entre autres, d'intéressantes données chiffrées.

4-2 Sources et méthodes

4-2-1 Sources orales

Le thème de notre travail et son champ chronologique montrent à suffisance qu'il s'agit de l'Histoire récente. L'objet de l'étude demeure actuel et nombre de ses acteurs restent actifs sur le terrain. C'est pourquoi nous avons organisé une enquête de terrain afin de recueillir auprès de ces derniers des informations complémentaires par rapport à celles lues dans les documents écrits. Nous avons donc interrogé une gamme variée de personnes, allant d'anciens directeurs d'industries d'Etat aux cadres encore en fonction, en passant par des commerçants agréés , des commerçants clandestins, des transporteurs, des cambistes, etc. tous, acteurs directs ou indirects des relations économiques bénino-nigérianes. Nous en avons constitué une liste d'informateurs, complétée par des sources audio-visuelles, œuvres d'artistes musiciens et conteurs nigérians qui se sont livrés à une véritable satire de la vie sociopolitique et économique nigériane de la veille de l'indépendance du pays à nos jours.

Ces sources orale et audio-visuelle nous ont livré des informations très intéressantes dont certaines sont inédites tandis que d'autres confirment et complètent celles extraites des documents écrits. Les données ainsi recueillies

permettent de mieux affiner notre problématique et de démêler certains écheveaux. Elles viennent renforcer les sources bibliographiques.

4-2-2 Méthodes de collecte et d'analyse des données

Cette sous-partie aborde la méthodologie adoptée dans la collecte des informations ainsi que leurs méthodes de traitement et d'analyse. Trois principales sources d'informations ont été exploitées, à l'étape actuelle de notre étude : les sources orales, les sources écrites et l'Internet.

Dans le cadre des enquêtes sur le terrain, nous avons approché dans la mesure du possible une diversité de personnes dont les fonctions ou les activités s'inscrivent officiellement ou officieusement dans la coopération économique entre le Bénin et le Nigeria. Pour certaines raisons qui ne dépendent pas de notre volonté et que nous évoquerons ultérieurement, seules certaines localités situées dans la région méridionale du Bénin mais proches du Nigeria telles que Cotonou, Porto-Novo, Pobè, Ifangni, Ikpinlè, Igolo… ont été sillonnées par nous. Nous avons recueilli auprès de nos informateurs des données très intéressantes dont certaines sont inédites. Outre les informations orales, certains nous ont même livré des documents écrits de premières mains qui fixent le cadre des rapports économiques entre les deux pays. Pour collecter ces informations, nous ne nous sommes pas enfermé dans le carcan d'un guide ou questionnaire de recherche. Nous avons adopté la méthode d'entretien direct qui a l'avantage d'être plus dynamique et moins suspicieux aux yeux de l'informateur. Certains informateurs ont été si coopératifs qu'ils nous ont autorisé à prendre des photos de leurs activités. Nous n'avons pas manqué de recourir à certains CD et cassettes d'artistes nigérians afin de compléter nos connaissances sur ce pays. En dehors des sources orales, nous avons aussi consulté des travaux écrits de tous genres dont des ouvrages généraux, des documents spécifiques à la coopération économique bénino-nigériane, la grande presse, etc. A cet effet, nous avons parcouru plusieurs bibliothèques et centres de documentation parmi

lesquels, la bibliothèque nationale sise à Porto-Novo, la Direction des archives nationales, la bibliothèque du CBRST, la bibliothèque départementale de l'Ouémé-Plateau et le Centre de documentation de l'INFRE, toujours à Porto-Novo, le Centre de documentation de l'ABePEC et le LARES à Cotonou... Nous avons ainsi collecté beaucoup d'informations relatives à notre thème d'étude. La troisième principale source d'information exploitée est l'Internet qui nous a livré des articles et même des ouvrages entiers dont l'utilité est indéniable. Cela nous a permis d'avoir des informations très intéressantes sur le Nigeria.

La méthode d'analyse utilisée ici est à la fois qualitative et quantitative. Les différentes sources ci-dessus mentionnées nous ont livré des informations parfois identiques, complémentaires et même contradictoires. Le croisement et la confrontation des données (démarches indispensables en Histoire) nous ont permis d'aboutir à des résultats intéressants. Bien entendu, pour y arriver, nous n'avons pas manqué d'utiliser des données chiffrées et d'exploiter les séries disponibles ou constituées en vue d'élaborer des tableaux et des graphiques qui rendent le raisonnement moins abstrait.

4-3 Quelques difficultés rencontrées

Comme tout travail de recherche, la réalisation de la présente étude ne s'est pas effectuée sans difficultés. D'abord, la modicité de nos moyens nous a contraint dans le cadre de nos enquêtes de terrain à ne parcourir au Bénin que quatre départements (Atlantique, Littoral, Ouémé et Plateau) sur les douze que compte le pays. Certes, ils ne sont pas tous frontaliers du Nigeria et ne subissent donc pas de la même manière l'influence de ce pays. Mais il aurait été intéressant de sillonner tout au moins ceux qui font géographiquement corps avec le Nigeria afin de mieux en apprécier l'influence à une échelle plus grande et de manière plus concrète. Mais ce n'est que partie remise. De même, toutes les incursions que nous avons effectuées sur le sol nigérian ont été infructueuses bien que nous soyons originaire d'un village frontalier du Nigeria et qu'une

frange importante de notre famille (au sens large du terme) soit au Nigeria. Par ailleurs, si certains de nos informateurs ont été affables et prolifiques, d'autres par contre ont été plus réservés et très évasifs bien que tournés et retournés dans tous les sens par nous. Nos efforts pour obtenir un entretien avec certaines personnes ressources ont été vains; ils (ces efforts) se sont réduits à une série de rendez-vous avortés. C'est le cas d'un ancien ambassadeur du Bénin près le Nigeria et d'une riche femme d'affaires à Porto-Novo. De plus, la plupart des informations orales recueillies manque de repères chronologiques et de données chiffrées ; ce qui rend difficile l'analyse. Ensuite, en ce qui concerne les documents écrits, certains ouvrages qui auraient sûrement été d'un grand apport pour nous, sont pour l'heure introuvables. D'autres, portant surtout sur le Nigeria de même que certains articles online sont en anglais et notre maîtrise imparfaite de cette langue rend le temps de leur exploitation plus long qu'il n'aurait fallu. Tout ceci a contribué à allonger le temps de réalisation de ce travail. Malgré toutes ces difficultés, nous n'avons pas abdiqué. Nous avons donc pu collecter une masse d'informations autorisant l'élaboration d'un plan provisoire de la thèse.

5- PLAN PROVISOIRE DE LA THESE

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE

LE TEMPS DE LA RUPTURE DES BARRIERES (1960-1972)

Chapitre I : Le temps d'une coopération timide

1-1 : Le Bénin et le Nigeria : deux pays unis par le destin.

1-2 Les entraves à la coopération.

1-3 Le Nigeria : l'éteignoir des difficultés béninoises.

Chapitre II : La guerre du Biafra et ses conséquences.

2-1 : Une guerre aux conséquences désastreuses pour le Nigeria.

2-2 : Le Bénin : grand bénéficiaire du conflit nigérian.

2-3 : L'oxygénation de l'économie béninoise (1967-1970).

Chapitre III : Changements politiques au Bénin et implications économiques

3-1 : Le coup d'Etat de 1972: un changement de Cap.

3-2 : De nouvelle orientations économiques : l'ère du dirigisme.

3-3 : Les limites de la nouvelle politique économique.

DEUXIEME PARTIE

LE TEMPS DE LA COPROSPERITE (1973-1982)

Chapitre IV L'enrichissement du Nigeria et l'intensification de la coopération

4-1 : Le Nigeria et le premier choc pétrolier.

4-2 : Nigeria et renforcement des liens avec le Bénin

4-3 : Une coopération fructueuse pour le Bénin.

Chapitre V : Une collaboration plus étroite

5-1 : Une influence du Nigeria plus marquée.

5-2 : Bénin : une relation d'opportunité avec le Nigeria.

5-3 : Les effets induits.

Chapitre VI : Gloire et déboires de la coopération

6-1 : Nouveau contexte politico-économique au Nigéria.

6-2 : Bénin : les effets d'un socialisme réaliste.

6-3 : Nigeria : retour des vieux démons et conséquences pour le Bénin.

TROISIEME PARTIE

LA COOPERATION BENINO-NIGERIANE A L'EPREUVE DU LIBERALISME ECONOMIQUE : (1989-2010).

Chapitre VII : Les conséquences d'une faillite économique au Bénin.

7-1 : Le Bénin et la crise économique de la fin des années 80.

7-2 : Les conséquences politiques d'une faillite.

7-3 : Le recours aux P.AS.

Chapitre VIII : Une économie plus vulnérable

8-1 : Les effets des P.A.S.

8-2 : La tertiarisation de l'économie béninoise.

8-3 : Le règne de l'informel.

Chapitre IX : La gestion du libéralisme économique.

9-1 : Nigeria : un partenaire écrasant.

9-2 : Un partenaire économique pour le meilleur …

9-3 : … et pour le pire.

DEUXIEME PARTIE

PRESENTATION DES PREMIERS RESULTATS A TITRE ILLUSTRATIF

CHAPITRE IV : ENRICHISSEMENT DU NIGERIA ET INTENSIFICATION DE LA COOPERATION

Trois ans après la guerre du Biafra (1967-1970) qui l'a économiquement et démographiquement éprouvé, le Nigeria entra soudainement dans une phase de prospérité économique suite à la remontée en flèche des cours mondiaux du pétrole brut dont il était exportateur. Cette crise pétrolière du début des années 1970, connue sous le nom de « premier choc pétrolier» pour les économies occidentales et de boom pétrolier pour les pays exportateurs de l'or noir, provoqua l'enrichissement spectaculaire du Nigeria et fut le catalyseur de l'intensification de la coopération économique bénino-nigériane.

4-1. LE NIGERIA ET LE « PREMIER CHOC PETROLIER »

4-1-1 :Le choc pétrolier de 1973

On appelle « premier choc pétrolier », la crise mondiale des prix du pétrole brut qui est survenue au début des années 1970 à la suite d'une série d'événements au plan international.

D'abord, les Etats-Unis, alors premier producteur mondial de pétrole connaissent en 1971 et pour la première fois un déficit commercial et suspendent le 15 août de cette année, la convertibilité du dollar en or, faisant ainsi du dollar, une monnaie flottante. La dépréciation de la valeur du dollar (monnaie dans laquelle le prix du pétrole est fixé) qui en a résulté a eu pour effet et pour les pays producteurs de pétrole, une baisse de revenu en prix constant par rapport au prix nominal. Cela provoqua la réaction de ces derniers qui, réunis au sein de l'OPEP (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole[1]), décrochent le prix du baril de pétrole du dollar américain pour l'arrimer à l'or,

[1] L'OPEP est créée en 1960.

sans pouvoir réajuster les prix en fonction de cette dépréciation. C'est le début du « premier choc pétrolier ».

Cette situation sera exacerbée par l'intervention américaine dans la guerre israélo-arabe d'octobre 1973 connue sous le nom de la "guerre du Kippour". Le 6 octobre 1973 en effet, lors de la célébration de Yom Kippour (jour le plus sacré du calendrier juif), une coalition de pays arabes dirigée par l'Egypte et la Syrie attaque par surprise l'Israël dans le but de récupérer au profit du peuple palestinien, certains territoires[1]conquis par ce dernier au cours de la guerre des Six Jours (du 5 au 10 juin 1967) qui l'opposa à l'Egypte, la Jordanie, la Syrie et l'Irak. Cette offensive éclair déstabilisa l'Etat juif qui ne dût son salut qu'à l'aide militaire américaine. A partir du 14 octobre 1973 en effet, les USA établirent un pont aérien grâce auquel ils livrèrent quantités d'armes et d'instructeurs militaires à l'Etat hébreux qui parvint ainsi à desserrer l'étau et à rétablir "l'ordre". La réaction arabe face à l'intervention américaine ne se fit pas attendre. Le 16 Octobre 1973, réunis à Koweït-city, les principaux producteurs de pétrole du Golfe décidèrent d'une augmentation à effet immédiat de 70% du prix du baril du brut. Cette ascension vertigineuse du prix du pétrole a été aggravée quelques jours plus tard, par une série de décisions dont notamment une réduction mensuelle de 5% de la production pétrolière jusqu'à évacuation totale des territoires palestiniens occupés par Israël et un embargo total sur les livraisons de pétrole destiné aux Etats-Unis puis aux Pays -Bas.[2] En quelques semaines, le prix du baril passa de 3 à 18 dollars sur le marché libre. Mais l'OPEP stabilisa plus tard, les prix moyens autour de 12 dollars le baril soit quatre fois le niveau d'avant la crise : c'est le premier choc pétrolier. Cette situation engendra un ralentissement de la croissance économique mondiale et

[1] Il s'agit principalement de la péninsule du Sinaï et du plateau du Golan.
[2] Cette deuxième décision émanait du Roi FAYCAL de l'Arabie Saoudite pourtant partenaire et ami des Etats-Unis et dont le pays réalisait 21% des exportations mondiales du brut.

un accroissement de l'inflation. La stagflation[1] ainsi née a affecté la plupart des pays du monde. Les pays occidentaux virent leurs déficits commerciaux s'accroitre alors que les autres pays économiquement modestes étaient victimes à la fois de la hausse des prix des produits manufacturés et de la cherté de l'énergie importée. Par contre, les pays exportateurs de pétrole enregistrèrent une hausse proportionnellement exponentielle de leurs revenus. Le Nigeria, déjà membre de l'OPEP depuis 1971, est aussi positivement impacté par cette situation, du fait de l'accroissement de ses exportations pétrolières.

4-1-2 : Le Nigeria : de la guerre à la prospérité.

Le pétrole a été découvert au Nigeria en 1956 et son exploitation débuta deux ans plus tard, soit en 1958.

Plate-forme pétrolière au Nigeria : l'essentiel des réserves nigérianes se trouve dans des gisements offshores.
Source :http://www.echosdufaso.com/shell-cede-des-blocs-au-Nigeria /

De cette dernière date à l'année du premier choc pétrolier (1973), la part de ce produit dans les recettes d'exportation du Nigeria était relativement modeste. En 1960 par exemple, il n'en représentait que 3%. Mais outre ses

[1] Mot inventé en 1970 par les économistes pour designer la crise économique des années 70 et 80 et qui a associé le chômage et l'inflation, deux phénomènes jusque là incompatibles.

ressources pétrolières, le Nigeria était connu à l'indépendance pour être un pays riche et prospère. Il arrivait en tête pour la production mondiale de la colombite, au premier rang des Etats africains, producteurs de palmistes, au deuxième pour le cacao et au troisième pour les arachides. Sa production de coton et de canne à sucre était aussi très importante. Ce pays était par ailleurs qualifié de « Oil Rivers » à cause de ses énormes productions d'huile de palme en particulier dont il était le premier exportateur mondial. Mais la plus grande partie des richesses nigérianes était géographiquement concentrée dans la partie Sud-est du pays. Cette région abrite l'essentiel de ses gisements pétroliers et produit 90% de ses palmistes, 50 % de l'huile de palme et 60 % du coprah nigérian. C'est cette partie riche du pays qui a décidé de faire sécession en 1967, provoquant du fait, une guerre civile connue sous le nom de « la guerre du Biafra ». Trente mois de guerre (1967-1970) ont ralenti considérablement l'activité économique du pays car le conflit s'est déroulé principalement dans le bassin agricole et pétrolifère du Nigeria. Cette guerre a fait deux millions de morts et deux millions de personnes déplacées[1] avec d'énormes dégâts matériels. Les routes et les voies ferrées sont détruites par les bombardements. Les exportations du pays ont baissé et les investissements privés étrangers provenant à cette époque pour 54% de la Grand –Bretagne, 23% de l'Europe occidentale et 15 ,3% des Etats-Unis[2], ont drastiquement chuté.

La victoire du Gouvernement Militaire Fédéral et donc la défaite des sécessionnistes biafrais posait le problème complexe de la reconstruction économique du pays. Il fallait pour cela, d'importants moyens financiers.

Mais en dépit des ravages de la guerre et contrairement aux autres ressources, celles pétrolières étaient globalement en hausse étant donné que son exploitation permettait aux belligérants (à l'Etat fédéral en particuliers) d'acquérir des armes pour faire face au conflit. De 1967 à 1970 (période de la

[1] BOUTET (R.), *L'effroyable guerre du Biafra*….p.100
[2] Idem.

guerre), les exportations pétrolières nigérianes passèrent de 299,4 mille à 1 050,6 mille barils par jour[1].

Mais le triplement des volumes exportés durant la période, n'a fait augmenter les recettes pétrolières du Gouvernement Fédéral que de 16,5%[2] du fait du bas niveau du prix du baril de pétrole brut sur le marché international. Après la guerre, le pétrole nigérian poursuivit sa tendance haussière ainsi que le montre le tableau ci-après

[1] BACH (C.,D.), *Le Nigeria , un pouvoir en puissance*…p.20.
[2] Idem p.23.

Tableau n°1 : Evolution de la production et des exportations pétrolières du Nigeria de 1958 à 1978 (en milliers de barils par jour et en %)

Années	Production Totale (1)	Taux annuel de croissance	Exportation (2)	Taux annuel de croissance	% des Exportations (2)/(1)
1958	5,1	-	5,0	-	98,0 3
1959	11,2	120	10,8	116	96,42
1960	17,4	55	17,1	58,3	98,27
1961	46,0	164	45,2	164,3	98,26
1962	67,5	46,7	67,5	49,3	100,00
1963	76,5	13,3	75,9	12,4	99,22
1964	120,2	57,1	118,7	56,4	98,75
1965	274,2	128,1	265,7	123,8	96,90
1966	417,6	52,2	381,3	43,5	91,31
1967	319,5	-23,5	299,4	-27,3	93,71
1968	141,3	-55,8	139,7	-53,3	98,87
1969	540,3	282,4	540,3	286,7	100,00
1970	1083,1	100,4	1050,6	94,4	97,00
1971	1531,2	41,8	1486,4	41,5	97,07
1972	1815,7	18,6	1751,3	17,8	96,45
1973	2054,3	13,1	1981,7	13,1	96,47
1974	2255,0	9,7	2180,0	10,0	96,67
1975	1783,2	-21	1719,2	-21,1	96,41
1976	2066,8	16	2013,2	17,1	97,41
1977	2085,1	0,9	2039,5	1,3	97,81
1978	1897,0	-9,8	1828,5	-10,3	96,39

SOURCE : BACH (C.D.) , Le Nigeria : un pouvoir en puissance…p.20, citant la Nigerian National Petrolium Corporation.

Le tableau ci-dessus montre à suffisance que de 1958 à 1978, les quantités de pétrole produites au Nigeria ainsi que celles exportées sont restées ascendantes sauf pour les années 1967 et 1968 où la guerre civile faisait rage dans le bassin pétrolifère du pays et les années 1975 et 1978 au cours desquelles le pays avait traversé des crises politiques. Mais nous ne saurions lier exclusivement à ces événements les baisses constatées ces deux dernières années. Pour les quatre années (1967, 1968, 1975 et 1978), les taux annuels de croissance de production et d'exportation pétrolières ont été négatifs (tableau n°1).

Graphique n°1 : Evolution des exportations pétrolières du Nigeria de 1958 à 1978 (en %)

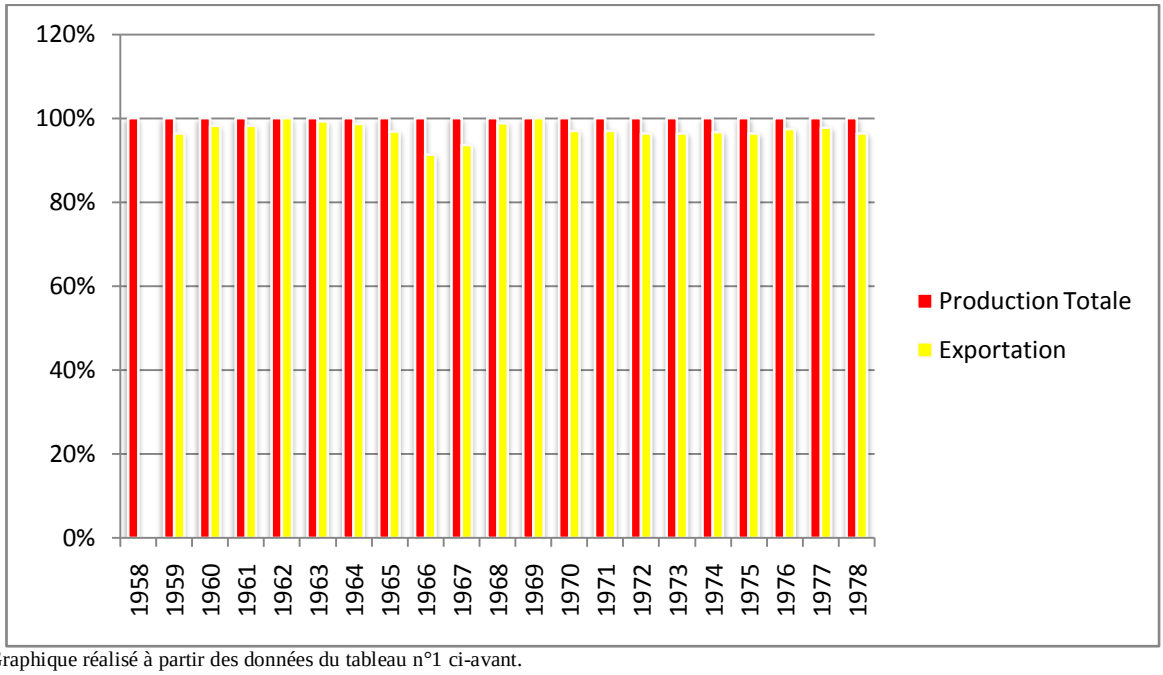

Source : Graphique réalisé à partir des données du tableau n°1 ci-avant.

De même, (et le tableau n°1 ainsi que le graphique n°1 ci-avant en font le témoignage), les pourcentages exportés dans la tranche chronologique 1958-1978 ont toujours été supérieurs à 96% et ont même atteint 100% certaines années (1962 et 1969). Les quantités produites sont donc presqu'entièrement exportées à l'état brut. Or comme nous l'avions mentionné plus haut, les pays membres de l'OPEP ont quadruplé le prix du baril du brut sur le marché international, lequel passa de 3 à 12 dollars. Dans ce prix, la part de l'Etat producteur est passée de 2,09 dollars en 1973 à 8,7 dollars le baril en 1974 soit

plus de quatre fois plus[1]. Le Nigeria, pays exportateur de pétrole et membre de l'OPEP, bénéficia conséquemment de cette envolée des prix. Ses recettes pétrolières, de 247 millions de dollars en 1970 passèrent à 6,65 milliards de dollars en 1974 puis à 9 ,6 milliards de dollars en 1977[2]. La part de ces recettes pétrolières dans le total des recettes d'exportation évolua suivant la même tendance. De 3% en 1960, elle passa à 93% en 1974[3] marginalisant la part (5%) des recettes agricoles pourtant majoritaires (54,4%) jusqu'en 1965. Le tableau n° 2 ci-dessous rend bien compte des évolutions.

Tableau n° 2 : Part du pétrole dans les recettes d'exportation du Nigeria de 1970 à 1978 (en millions de nairas et en %)

Années	Recettes pétrolières	Taux de croissance annuel	Recettes des exportations	% du pétrole brut
1970	255	-	443	57,56
1971	476	86,60	649	73,34
1972	1176	147,00	1434	82,01
1973	1894	61,00	2279	83,11
1974	5366	183,20	5795	92,60
1975	4563	-14,90	4926	92,63
1976	6322	38,50	6752	93,63
1977	7073	11,80	7631	92,69
1978	5402	-23,60	6065	89,07

Source : BACH (C.,D.), Le Nigeria …. p.86.

Cette évolution des quantités et des recettes pétrolières d'exportation entraina un enrichissement rapide et spectaculaire du Nigeria. Ce qui sera répercuté sur la population avec des conséquences à deux vitesses : accroissement des importations des produits manufacturés et régression de la production nationale agricole et manufacturière.

[1] http ://fr.wikipedia.org/wiki/choc-p%c3%.
[2] AMOUSSOU(B.), *La banque, la politique et moi* … p.p.125 et 141.
[3] BACH (C.,D.), *Le Nigeria* …. P.172

4-1-3 Des mesures sociales

En ces débuts de 1970, le pétrole nigérian était des plus recherchés sur le marché international du fait de sa qualité dite « Bonny light » adouci, à basse teneur en souffre et dont le raffinage était plus facile. Cela avait contribué à accroitre la demande du brut nigérian et donc ses exportations et par conséquent les recettes pétrolières du pays qui s'en enrichissait. Par le biais de la Nigeria Nationale Oil Corporation, créée dans la foulée, l'Etat nigérian engrangeait d'énormes ressources financières. De 2,05 milliards de dollars en 1973, les recettes pétrolières de l'Etat passèrent à 7,42 milliards de dollars en 1975 puis à 7,72 milliards en 1977[1].L'importance de la manne financière et l'enrichissement des proches et amis du chef de l'Etat, Yakubu GOWON (1966-1975), provoquèrent les revendications salariales des travailleurs. Le décret UDOJI voté en 1975 et immédiatement mis en application sous le court règne (juillet 1975-février 1976) de son successeur le Général R. MURTALA Muhamed, détendit l'atmosphère sociale en accordant des avantages retro- actifs très importants aux travailleurs. D'importants arriérés salariaux ont été payés aux fonctionnaires des secteurs public et privé. Les salaires ont été aussi augmentés dans l'ordre de 50 à 150% selon les indices de base[2]. Même les organisations paraétatiques ont bénéficié d'importantes majorations de leurs subventions. Ce relèvement du pouvoir d'achat des travailleurs a rejailli sur l'ensemble de la population nigériane par son enrichissement et a contribué à immortaliser le président MURTALA dans la mémoire collective des Nigérians qui continuent de regretter son assassinat le vendredi 13 février 1976. L'Etat nigérian est devenu prospère et son peuple, un peuple riche qui pouvait importer du marché extérieur, les biens et les services auxquels ses nouvelles conditions l'autorisaient à prétendre. On assistait alors à l'ouverture de vastes chantiers de construction d'immeubles et au développement des petits métiers dans les grandes agglomérations surtout.

[1] AMOUSSOU(B.), *La banque, la politique et moi* … p.p.141-158.
[2] IGUE (J.,O.) et SOULE (B.G.), *L'Etat entrepôt au Bénin*….p.141

Pour avoir leur part de la richesse, beaucoup de jeunes ruraux abandonnèrent les campagnes et les travaux champêtres pour se reconvertir dans de nouvelles activités, plus rémunératrices. L'agriculture nigériane jadis prospère, était ainsi délaissée au profit d'une prospérité ambiante qui semblait devoir durer éternellement. Du fait de cette prospérité, le Nigeria était aussi devenu en Afrique de l'Ouest, un foyer d'immigration vers le lequel beaucoup de jeunes Béninois avaient convergé aussi. Dans le Sud béninois, c'est la période pendant laquelle les « Flès Awonlin » et les « Booda-Eko[1] » étaient devenus très nombreux. En 1978, selon un recensement organisé par le Ministère béninois des Affaires Etrangères et de la Coopération, 300 mille Béninois vivaient au Nigeria qui, ainsi abritait à cette époque, la plus forte colonie béninoise de par le monde[2]. Cette période a également vu le renforcement des liens de coopération entre les Etats béninois et nigérian.

4-2. NIGERIA ET RENFORCEMENT DES LIENS AVEC LE BENIN.

La période du premier choc pétrolier et de l'enrichissement du Nigeria est aussi celle du renforcement des liens de coopération initiés par ce dernier avec le Bénin.

C'était une coopération qui, de part et d'autre, répondait à des considérations stratégiques et permettait aussi de concrétiser les accords antérieurs entre les deux pays.

[1] Noms composites franco-gun et anglo-yoruba respectivement composés à partir de la déformation du mot français frère devenu ici Flè et de l'appellation gun de Lagos "Awonlin" et de la déformation du mot anglais brothers prononcé Booda et de l'appellation yoruba de Lagos qui est Eko. Ces deux termes désignent les résidents béninois du Nigeria en général qui sont employés dans divers secteurs d'activité. Ces termes servent en même temps de noms d'évitement pour désigner les personnes concernées.

[2] GBEGBO (C.) IBRAHIM GOMINA (I.) ADANLIN (T.), *La coopération économique entre la RPB et la RFN*, …. p.36.

4-2-1 : Une coopération stratégique.

Le Bénin a accédé à l'indépendance le 1er aout 1960 et deux mois plus tard, soit le 1er octobre 1960, le Nigeria proclama la sienne. Malgré les 871km[1] de frontières communes et les liens historiques et sociologiques très forts qui existent entre les deux pays, les relations officielles de coopération entre eux sont relativement tardives et remontent au début des années 1970. La guerre civile nigériane, la révolution béninoise du 26 octobre 1972 et l'enrichissement du Nigeria suite au boom pétrolier de 1973 y ont joué un rôle catalytique très important. Pour l'un et l'autre des deux partenaires, cette coopération était hautement stratégique.

Pour le Nigeria, l'établissement des liens de coopération économique avec le Bénin relevait d'un intérêt économique et géostratégique très important. En effet , le rôle joué par la France gaulliste, appuyée par ses valets africains (la Côte -d'Ivoire de Félix HOUPHOUET BOIGNY et le Gabon de Albert Bernard BONGO) en faveur des sécessionnistes biafrais lors de la guerre civile nigériane avait tôt fait de convaincre le Nigeria qu'il se devait de tisser des liens d'étroite collaboration avec ses voisins immédiats (tous francophones) en général et le Bénin en particulier. Cela était nécessaire, pour prévenir son éventuelle déstabilisation à partir de ce pays très fragile et dont la dépendance vis-à-vis de la France était très forte. Il fallait donc (pour le Nigeria) tisser des liens de coopération assortis d'avantages concrets avec le Bénin pour y contrebalancer la toute -puissance de la France dont ce pays dépendait financièrement pour son équilibre budgétaire, en exploitant non seulement sa proximité géographique, mais aussi les liens historiques et sociologiques qui unissaient les deux Etats. De même, les énormes ressources financières procurées au Nigeria par ses exploitations pétrolières lui ont conféré un statut de puissance économique sous-régionale et c'est tout naturellement qu'il nourrissait des ambitions de leadership dans cet espace où l'influence de la France était remarquable. Pour concrétiser

[1] AHOUEYA (S.C.H.), *Le principe du bon voisinage dans la politique extérieur du Bénin* …. p.26.

ces ambitions, il était devenu impérieux pour la diplomatie nigériane de l'après-guerre, d'établir des rapports fiables avec un Bénin, rangé depuis 1975 dans le camp des pays socialistes.

Sur le plan économique, notons que la guerre du Biafra avait paralysé l'industrie nigériane en général et celle des biens de consommation en particulier et désorganisé les principaux circuits d'approvisionnement du pays. Sans aucun accord officiel avec le Nigeria, le Bénin à travers principalement le port autonome de Cotonou était devenu pour ce dernier, un relais vers le marché international. A la fin du conflit, et surtout avec les énormes et inattendues ressources générées par le pétrole et qui ont fait du Nigeria un vortex d'importation de biens de consommation et d'équipement, il fallait pour celui-ci, officialiser ses relations économiques avec le Bénin dont le port était devenu un estuaire très important pour l'économie du géant voisin de l'Est. Pour le Bénin aussi, la coopération avec le Nigeria était stratégique.

Le 26 octobre 1972, un nouveau coup d'Etat militaire eut lieu au Dahomey et renversa le Conseil Présidentiel alors dirigé par le président Justin Tomètin AHOMADEGBE. Le Gouvernement Militaire Révolutionnaire (GMR) qui en était issu, déclencha une virulente campagne contre l'impérialisme international, alors présenté comme l'un des responsables des problèmes politiques et surtout économiques du pays. Dans sa lutte contre la domination étrangère, la France, ancienne puissance colonisatrice et dont les intérêts économiques étaient très importants dans le pays, était implicitement prise à partie. Les rapports entre les deux pays se dégradèrent en février 1973 avec le coup d'Etat manqué du Colonel Alphonse Amadou ALLEY qui aurait été commandité par la France. L'ambassade de France à Cotonou a été envahie et saccagée par des manifestants en courroux. La révision des accords de coopération qui liaient le Bénin à son ancienne métropole a entrainé des modifications fondamentales dans leurs relations d. Les accords de défense sont supprimés, l'ambassadeur de France perdit son prestige de doyen automatique

du corps diplomatique et le principe de consultation entre les deux gouvernements en matière de politique étrangère a été aboli[1] et de nouveaux accords furent signés en 1975. Entre 1973 et 1975, la prise en charge des secteurs vitaux de l'économie béninoise et les nationalisations d'entreprises économiques touchèrent principalement les intérêts français dans le pays. Le Bénin sortit certes de la domination économique française (1973-1978), mais il perdit l'assistance financière dont il bénéficiait de la part de l'ancienne métropole depuis l'indépendance pour son équilibre budgétaire et qui s'élevait en moyenne à 900 millions de FCFA par exercice. Pour prévenir les difficultés économiques que pouvaient induire les nouvelles relations avec la France pour le pays, le Nigeria, nouvelle puissance économique sous-régionale devint alors le partenaire économique tout indiqué avec lequel il fallait conclure des accords de coopération même si les discours officiels de l'époque (1972-1978) minimisaient l'importance des aides extérieures dans le processus de développement économique et social du Bénin[2]. Pour rassurer celui-ci et les autres pays limitrophes et prévenir un éventuel isolement politique de ce dernier dans la sous-région, les discours officiels martelaient que la révolution béninoise n'était dirigée contre aucun pays et que l'expérience béninoise du Marxisme Léninisme n'était pas destinée à l'exportation. Des accords de coopération ont donc été signés avec le Nigeria.

4-2-2 : Les premiers accords de coopération bénino-nigérians3.

Les relations diplomatiques entre le Bénin et le Nigeria datent de 1962. Mais les accords de coopération économique entre les deux pays ont été plus tardifs. Le rôle de porte océane sur le marché international joué par le port de Cotonou en faveur du Nigeria lors de la guerre du Biafra n'avait aucune base

[1] AFFO (P.), HODE (G.) *Politique étrangère du Bénin : Discours politique et réalités de la coopération internationale (1972-1986)*…. p.11.
[2] Voir Discours Programme du 30 novembre 1972.
[3] Ce sous-titre doit beaucoup au mémoire du trio GBEGBO, IBRAHIM GOMINA et ADANLIN.

juridique entre les deux Etats. Ce n'est qu'en 1970 et 1971 que les premiers accords de coopération seront signés. C'est surtout à partir de 1973, dans le cadre de la nouvelle diplomatie d'indépendance nationale qui privilégiait des rapports de paix avec les voisins du Bénin auxquels il est lié par l'histoire, la géographie et la sociologie, que le Nigeria devint un partenaire privilégié du Bénin. La preuve en est qu'à Abidjan en avril 1973, le Dahomey s'abstint de signer l'acte constitutif de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) au motif que « le Dahomey … ne pouvait entrer dans une communauté où le Nigeria serait absent [1]». Conscientes de la fragilité économique du Dahomey et de sa vulnérabilité aux pressions extérieures, les autorités nigérianes ont fait de ce pays, un partenaire choyé avec lequel elles ont signé différents accords servant de bases juridiques à la coopération entre les deux pays.

Le premier de ces accords est le traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle signé à Cotonou le 19 août 1970. Ce traité rappelle dans son préambule les liens historiques qui unissent les peuples des deux pays et traduisait la volonté de leurs gouvernements respectifs de les renforcer pour répondre aux aspirations et aux intérêts des populations de part et d'autre des frontières. Selon le traité, les relations, objets de l'accord signé couvrent les domaines politique, économique, financier, social, culturel, etc. Cet accord était signé conformément aux principes et aux objectifs des chartes, de l'Organisation de l'Unité Africaine et de l'Organisation des Nations-Unies concernant les relations pacifiques et de bon voisinage entre les Etats membres. Ce traité ouvrait la voie à un autre accord qui lui, a été signé entre les deux Etats le 20 décembre 1971. Il s'agit d'un accord commercial bénino-nigérian conclu pour une période de trois ans automatiquement renouvelable pour des périodes d'un an. Cet accord a pour objectif d'instaurer des pratiques non discriminatoires

[1] Propos de MICHEL ASSOGBA alors Ministre dahoméen des affaires étrangères cité par BACH (D.C.), dans *Le Nigeria un pouvoir en puissance* p.201.

dans les échanges commerciaux entre les deux Etats en vue de faciliter et de développer leurs relations commerciales. Les deux pays, à travers cet accord, se sont engagés à s'accorder mutuellement la clause de la nation la plus favorisée dans les opérations commerciales. Une liste non limitative de produits exportables de part et d'autre a été établie mais sans porter préjudice au droit des parties contractantes de faire des transactions pour ce qui concerne les marchandises qui n'y figurent pas. Mais des restrictions étaient faites et concernaient les marchandises importées du territoire de l'une ou l'autre des parties contractantes et qui seraient entièrement fabriquées ou produites dans des pays tiers et pour lesquelles, l'autre partie n'aurait pas donné préalablement son consentement par écrit. Ces restrictions concernaient aussi les avantages, concessions et exemptions que chacune des parties contractantes accorde ou pourrait accorder à des pays limitrophes en vue de faciliter le trafic frontalier ou aux pays membres d'une union douanière ou d'une zone de libre échange monétaire à laquelle l'une ou l'autre partie contractante appartient ou pourrait appartenir dans l'avenir. Les clauses de l'accord autorisaient leurs deux signataires à s'accorder la liberté de transit de marchandises en provenance du territoire de l'un et allant vers l'autre ou à destination d'un pays tiers. Pour cela, chaque partie contractante s'engageait à accorder à l'autre, toutes les facilités en vue de l'utilisation des installations portuaires, d'entreposage et les services de tous les établissements et organismes contribuant au bon déroulement des activités.

Cet accord sera suivi à son tour de deux autres accords de coopération, tous signés en 1979.

Le premier est l'accord de coopération économique, scientifique et technique signé le 1er février 1979.Cet accord, à sa signature, était valable pour cinq ans automatiquement renouvelable pour des périodes additionnelles d'une année chacune. Il a pour but d'instaurer une entre- aide entre les deux pays en vue de résoudre les problèmes à caractère économique, scientifique et technique

sur la base de l'égalité et des avantages réciproques. L'accord de coopération économique, scientifique et technique intéressait les domaines de coopération ci-après : installation et réalisation de projets industriels communs ,formation et échanges d'experts et de conseillers, extension des infrastructures de recherche et d'exploitation géologique, d'études de faisabilité, de recherches et d'exécution de projets pilotes , allocation de bourses , organisation de voyages d'études et de séminaires , organisation d'expositions , échange et achat de licences et de knowhow scientifiques et techniques et toute autre forme de coopération qui pourrait être convenue par les parties.

Tout ce qui précède montre que le Dahomey, devenu République Populaire du Bénin le 30 novembre 1975 et le Nigeria accordaient une attention particulière à la coopération entre eux dans le domaine économique surtout. D'autres détails de cet accord que nous nous gardons ici de mentionner concouraient à la sauvegarde des rapports privilégiés que les deux Etats s'engageaient à faire prospérer

Le second accord de coopération bénino-nigérian signé en 1979 est celui du 24 août, relatif aux transports aériens. Le but de cet accord est de compléter d'une part la convention relative à l'Aviation Civile Internationale signée à Chicago le 7 décembre 1944 et d'autre part, d'établir des services aériens entre et au delà des territoires respectifs des deux Etats. Chaque partie désignerait par écrit une entreprise de transport aérien aux fins d'exploiter les services sur les routes spécifiées. L'entreprise de transport aérien ainsi désignée, jouirait pendant qu'elle effectue un vol sur une route spécifiée, des droits suivants : survoler le territoire de l'autre partie contractante sans y atterrir ; faire des escales dans ledit territoire à des fins non commerciales et faire des escales dans ledit territoire aux points spécifiés aux fins de débarquer et d'embarquer des passagers, des marchandises et du courrier provenant ou destiné au territoire de l'autre partie contractante.

Cependant, une partie aura le droit de révoquer une autorisation d'exploitation ou de suspendre l'exercice des droits ci-dessus pour toute entreprise de transport aérien désigné par l'autre partie ou de lui imposer des conditions qu'elle juge nécessaires dans l'exercice de ses droits dans chacun des cas ci-après :

- si elle n'est pas convaincue que la propriété réelle et le contrôle effectif de ladite entreprise aérienne appartiennent à la partie contractante qui a désigné l'entreprise de transport aérien ou à ses nationaux ;
- si l'entreprise de transport aérien n'arrive pas à se conformer aux lois et réglementations de la partie contractante qui a accordé des droits ou ;
- si l'entreprise de transport aérien n'arrive pas à exploiter le marché conformément aux conditions prescrites dans cet accord.

L'exercice de ce droit devrait se faire en consultation avec l'autre partie.

Par ailleurs , des franchises douanières sont accordées, des frais d'inspection et autres droits et taxes exonérés à tout aéronef utilisé en trafic international par l'entreprise de transport aérien désignée de l'une ou de l'autre partie ainsi que tous ses équipements, ses réserves de carburant et de lubrifiant habituels, ses provisions de bord (y compris les denrées alimentaires , les boissons et tabac) à l'entrée sur le territoire de l'autre partie. En ce qui concerne les tarifs à pratiquer, ceux-ci devront être établis à des taux raisonnables, en prenant en considération tous les facteurs pertinents, y compris le coût de l'opération, les bénéfices raisonnables et les tarifs des autres compagnies de transports aériens. Ces tarifs devront être soumis à l'approbation des autorités aéronautiques des deux parties contractantes au minimum trente (30) jours avant la date prévue pour leur entrée en vigueur. Mais ce délai pourrait être réduit d'un commun accord.

Enfin, les entreprises de transport aérien désignées par les partenaires auront le droit de transférer au taux de change officiel, l'excédent des recettes

encaissées dans le cadre de transport de passagers, courrier et marchandises sous réserve de la réglementation en vigueur sur le territoire de chaque partie.

4-2-3 : Mise en œuvre des accords.

La signature des accords ci-dessus mentionnés faisait officiellement du Bénin et du Nigeria, deux partenaires économiques. Mais ce fut et c'est encore le cas aujourd'hui, deux partenaires économiques d'inégale importance, l'un pour l'autre. En effet, si pour le Bénin, le Nigeria est un partenaire économique vital en raison de sa puissance économique et de la très forte influence qu'exerce cette économie sur celle béninoise, le Bénin est pour le Nigeria, un partenaire économique utile mais marginal[1] quand on compare ses échanges officiels avec celui-ci à ceux qu'il effectuait avec d'autres pays ou groupes de pays. Quoi qu'il en soit, les accords signés par les deux parties ont fait l'objet d'application. Nous examinons ici, la mise en œuvre des ces accords sur la période 1970-1979, en fonction des informations disponibles.

Sur la base de ces accords, les deux pays ont fait asseoir une coopération économique basée sur des échanges commerciaux, des projets routiers et industriels communs.

En application de ces accords, le port de Cotonou a joué un rôle très important dans les échanges extérieurs du Nigeria au cours de la période allant de 1973 à 1979 bien que ce pays possède une longue façade maritime de plus de 800km avec des ports maritimes dont les capacités d'accueil étaient très élevées. En 1976 par exemple, le port de Cotonou a entre autres permis au Nigeria de gérer au mieux ce que d'aucuns appelèrent « le scandale du port de Lagos » au cours duquel plus de 400 navires furent bloqués dans ce port pendant des semaines.

[1] Les plus grands partenaires économiques du Nigeria ces dernières années sont dans l'ordre les Etats-Unis (depuis 1978), la Chine, la France, les Pays-Bas, le Brésil, l'Inde, l'Espagne et le Royaume Unis.

Le boom pétrolier de 1973 a entraîné un gonflement spectaculaire des recettes pétrolières du Nigeria. Ces devises pétrolières, ajoutées à la surévaluation du taux de change du naira ainsi qu'à la distribution du pouvoir d'achat aux populations ont provoqué une augmentation rapide des importations du pays qui passèrent de moins de 1 milliard à 19 milliards de nairas entre 1970 et 1981[1]. Les produits manufacturés et les produits alimentaires en ont représenté 47%. Ce pourcentage assez élevé des biens de consommation courants était, entre autres, favorisé par les mesures commerciales prises entre 1974 et 1976 par le Gouvernement Fédéral de ramener la taxe sur l'importation du riz et d'autres céréales de 60 à 10%[2] entrainant du coup la multiplication par 8 en quelques années des volumes importés. En application des accords signés avec le Bénin, une partie non négligeable de ces importations de denrées alimentaires transitait par le port de Cotonou. Le volume du transit dans ce port a décuplé en quelques années, passant de 68 000 à 633 530 tonnes entre 1975 et 1979.[3]

Outre ces opérations de transit en faveur de son partenaire, le Bénin, dans le cadre de leurs accords économiques, exportait vers ce pays les produits de son agriculture (maïs, coton, huile de palme, cossettes de manioc et d'igname, piment, haricot…) et de son industrie (tissus imprimé, ciment, pâtes alimentaires…). Ainsi par exemple, le Bénin plaçait sur le marché de son voisin, plus de 10 mille tonnes de cossette d'igname rien qu'à partir de ses localités frontalières du Nigeria, situées entre Tchaourou et Nikki[4]. En 1975, la Société Béninoise des Textiles (SOBETEX) a vendu 80% de ses 16,5 millions de mètres de tissus produits au Nigeria alors que la Société Nationale des Ciments (SONACI) y avait exporté près des 3/4 de sa production. Inversement, l'agriculture nigériane et surtout ses 1 066 établissements industriels (dénombrés

[1] BACH (D., C.), *Le Nigeria : un pouvoir en puissance* p.86.
[2] BACH (D., C.), *Le Nigeria : un pouvoir en puissance* p.185.
[3] SOULE (B., G.), "Analyse rétrospective" ……..p.3.
[4] SOULE (B., G.), "Analyse rétrospective" ……..p.4.

en 1978) livraient au Bénin divers produits dont le lait concentré sans sucre, le sucre, le tabac brut, les papiers, les articles de ménage, le lait écrémé, et surtout les voitures et les motocycles. Ces deux derniers biens et les poissons représentaient à eux seuls 60% du total importé du Nigeria par le Bénin. Le tableau ci-après rend mieux compte de la valeur des transactions officielles entre les deux partenaires économiques entre 1970 et 1979.

Tableau n°3: Evolution du commerce officiel du Bénin avec le Nigeria de 1970 à 1979 (en millions de CFA)

Désignations	Années									
	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Exportations	847	571	410,836	-	-	-	604,582	628,922	231,604	311
Importations	339	381	427,138	-	-	-	695,986	874,698	561,023	1732
Balance	508	190	-16,302	-	-	-	-91,404	-245,776	-329,419	-1421

Sources : - J.O.R.D., 1973, p.19.

- BACH (C.,D.), *Le Nigeria un pouvoir en puissance p.230*
- GBEGBO (C.), IBRAHIM GOMINA (I.), ADANLIN (T.), *La coopération économique entre la RPB et la RFN…. p.p. 53 à 55*

Le tableau ci-dessus montre que dans ses échanges commerciaux avec le Nigeria, la balance commerciale du Bénin, après avoir affiché un solde positif en 1970 et 1971, commence à être négative à partir de 1973 et ce, jusqu'en 1979. Globalement, le Bénin est déficitaire dans ses échanges avec le Nigeria pour la séquence temporelle considérée ici. Ce déficit qui était relativement faible en 1972 (16,302 millions de CFA), est devenu très important en 1978 et surtout en 1979 passant respectivement de 329,419 millions à 1 421millions de FCFA. Cela s'explique par le fait que la loi nigériane de finances de 1978 a, unilatéralement et en violation des accords bilatéraux bénino-nigérians, interdit l'accès de certains produits béninois au marché nigérian. Mais l'absence des données de 1973, 1974 et 1975 rend ces chiffres peu fiables. Ce sont en effet, des chiffres à prendre avec beaucoup de réserves car entre les deux pays, s'est développé et se poursuit encore de nos jours, un commerce informel et clandestin dont l'ampleur

en valeur et en volume est très importante et échappe aux comptabilités officielles. Les exportations clandestines du Bénin vers ses pays limitrophes entre 1970 et1973 par exemple ont été évaluées à 10 200 millions de FCFA dont environ 93% avec le Nigeria[1]. Il n'est pas inutile de mentionner que dans le cadre de leur coopération économique, le Nigeria a accordé en 1972 un prêt de 1 million de livre nigériane soit environ 300 millions de CFA destiné à l'acquisition de biens exclusivement produits sur le sol nigérian.[2] Toujours en 1972, le Gouvernement Fédéral nigérian a accordé au Bénin un prêt sans intérêt d'une valeur de 1500 millions de francs CFA[3] remboursable en vingt cinq ans pour le financement de ses projets de développement. Cela a été suivi d'un don de matériel d'imprimerie d'une valeur de 42 mille nairas soit environ 31500 mille francs CFA, lequel est complété en 1975, d'abord par une contribution de 5 mille nairas puis de 2 mille nairas accordés par le Gouvernement GOWON au Bénin pour appuyer ses projets de développement économique et social.

La loi nigériane de finances ci- dessus évoquée a eu pour effet d'amplifier les échanges clandestins entre les deux pays car parallèlement à elle, les autorités béninoises, bien qu'ayant adopté le marxisme-léninisme (dont la conception économique est à tendance protectionniste) ont élaboré une politique fiscale légère et flexible avec une disposition non tarifaire qui autorisait les opérateurs économiques du pays à importer plus que les besoins nationaux. Les 90% de ces sur-importations sont réexportés clandestinement vers le Nigeria. Dans cet exercice, le marché Dantokpa et les marchés frontaliers d'Ifangni, d'Illara, d'Adjarra, d'Ikpinlè … ont joué un rôle de relais entre le port de Cotonou et le Nigeria. Ce "braconnage économique" défavorable à l'économie nigériane se révélait par contre très lucratif aussi bien pour l'Etat béninois que pour les milliers de particuliers qui s'y adonnaient. Le riz importé est l'un des principaux produits qui alimentaient ce trafic. Les quantités réexportées vers le

[1] IGUE(J.O), SOULE(D.G), *L'Etat entrepôt au Bénin …pp138-139.*
[2] DAHO-EXPRESS, n°819 du 22 Avril 1972.
3 Nous devons les chiffres cités ici à BACH (C.,D.), Le Nigeria : un pouvoir ….. p.p. 197et198.

Nigeria variaient entre 7 000 et 25 000 tonnes en moyenne par an entre 1973 et 1982[1].

Sur le plan industriel, les deux projets coréalisés par les deux partenaires sont la Société des Ciments d'Onigbolo (SCO) et la Société Sucrière de Savè (SSS) dont les jalons ont été posés en janvier 1975, lors de la visite au Bénin de l'ancien président nigérian Yakubu GOWON. Mais le sort de ces deux projets sera examiné ultérieurement. Que révèle l'évaluation de cette coopération économique dictée par l'histoire, et la géopolitique pour la période considérée ici ?

4-3. UNE COOPERATION FRUCTUEUSE POUR LE BENIN.

L'évaluation de la coopération économique bénino-nigériane pour la période considérée dans ce chapitre (la décennie 70) révèle qu'elle a été très fructueuse pour le Bénin et a contribué pour beaucoup à son redressement économique, observé au cours de la période. L'économie béninoise devint bipolaire, des investissements ont été consentis dans le cadre de la coopération et l'économie s'en est mieux portée.

4-3-1 : La bipolarisation économique du Bénin.

La France (puissance colonisatrice) a créé et installé le Bénin dans la division internationale du travail en tant que mono producteur et exportateur des produits du palmier à huile. De la colonisation à la première moitié des années 1970[2] l'économie béninoise est restée une économie agricole basée presqu'exclusivement sur les produits du palmier à huile qui représentaient en moyenne 70% de la valeur des exportations du pays et donc principaux pourvoyeurs de ressources à l'Etat qui, par ailleurs, tirait 75% de ses revenus de la terre[3]. La situation est demeurée inchangée même quand progressivement, le

1 IGUE (J.O.) et SOULE (B.G.), L'Etat *entrepôt au Bénin*…. P.144

[2] Pour les détails, on lira avec intérêt HADONOU Julien, *La filière du Palmier à huile au Dahomey-Bénin*

3 L'aube nouvelle du 30 juin 1968.

coton remplaça le palmier à huile dans ce rôle. Cette culture (le coton) qui, en effet, ne représentait que 7% de la valeur totale des exportations du Bénin en 1961 passa à 22 puis à 67% de la valeur de celles-ci respectivement en 1978 et 1981-1982[1]. Ainsi, l'agriculture à travers le palmier à huile avait longtemps constitué le seul pôle économique du pays de sorte que lorsqu'elle se portait mal toute l'économie béninoise s'en portait aussi mal, illustrant ainsi la fragilité et la vulnérabilité économique du pays. Le coton allait poursuivre le même rôle si un second pôle économique n'apparut grâce au développement des activités économiques entre le Bénin et le Nigeria. En effet, la guerre du Biafra d'une part et le premier choc pétrolier d'autre part, ont favorisé la naissance puis le développement d'une intense activité de transit et de réexportation en direction du Nigeria à partir du Port Autonome de Cotonou (PAC) qui devint ainsi le second pôle économique du pays, grâce aux recettes douanières et autres impôts qu'il générait à l'Etat. En 1975 par exemple, pour des recettes budgétaires de 14 milliards de francs CFA, les taxes douanières s'élevaient à elles seules à 8 milliards de francs CFA dont une bonne partie était générée par le port. Pour faire face à ses importations devenues massives et que ses ports ne parvenaient pas seuls à assurer, le Nigeria recourait encore au port de Cotonou, devenant du coup, l'un des principaux utilisateurs des installations portuaires béninoises comme le montrent le tableau n°4 ci-après et le graphique n°2 qui l'accompagne.

[1] TAHO (S.,A.), *Etude critique des plans de développement économique et social du Bénin (1946-1992)*, p.103.

Tableau n°4 : Evolution du trafic par pays utilisateur du port de Cotonou de 1973 à 1979 (en tonnes)

Année	Pays													
	Bénin	%	Niger	%	Nigeria	%	Mali	%	Togo	%	Autres*	%	Total	%
1973	499578	72,63	186300	27	-	0	1969	0,29	-	0	-	0	687847	100
1974	522586	70,78	213933	29	-	0	1761	0,24	-	0	-	0	738280	100
1975	485029	64,22	201021	27	68000	9	1258	0,17	-	0	-	0	755308	100
1976	598037	65,54	200359	22	112613	12	1535	0,17	-	0	-	0	912544	99,71
1977	617799	59,03	213906	20	213286	20	1636	0,16	-	0	-	0	1046627	99,19
1978	663378	62,86	234072	22	151283	14	3519	0,33	2914	0,276	97	0,009	1055263	99,47
1979	635758	42,32	225954	15	633530	42,17	4002	0,27	2849	0,19	160	0,011	1502253	100

Source : *Bénin, Rapport sur l'état de l'économie nationale, développements récents et perspectives à moyen terme, octobre 1995*, p.323

*Autres =Tchad, Sierra Léone, Zaïre.

En dépit de ses lacunes, le tableau ci- dessus et le graphique revèlent qu'entre 1973 et 1979, le Nigeria est officiellement le 3e utilisateur du port de Cotonou, derrière le Bénin et le Niger suivant un ordre décroissant du volume du trafic. En 1979, il égale pratiquement le Bénin (42,17% pour le Nigeria contre 42,32% du trafic pour le Bénin). Il est aisé de constater que le volume du trafic nigérian au port de Cotonou était resté globalement croissant passant de 68 000 tonnes en 1975 à 633 530 tonnes en 1979.

Graphique n°2 : Part en pourcentage des pays dans le trafic du port de Cotonou (1973-1979).

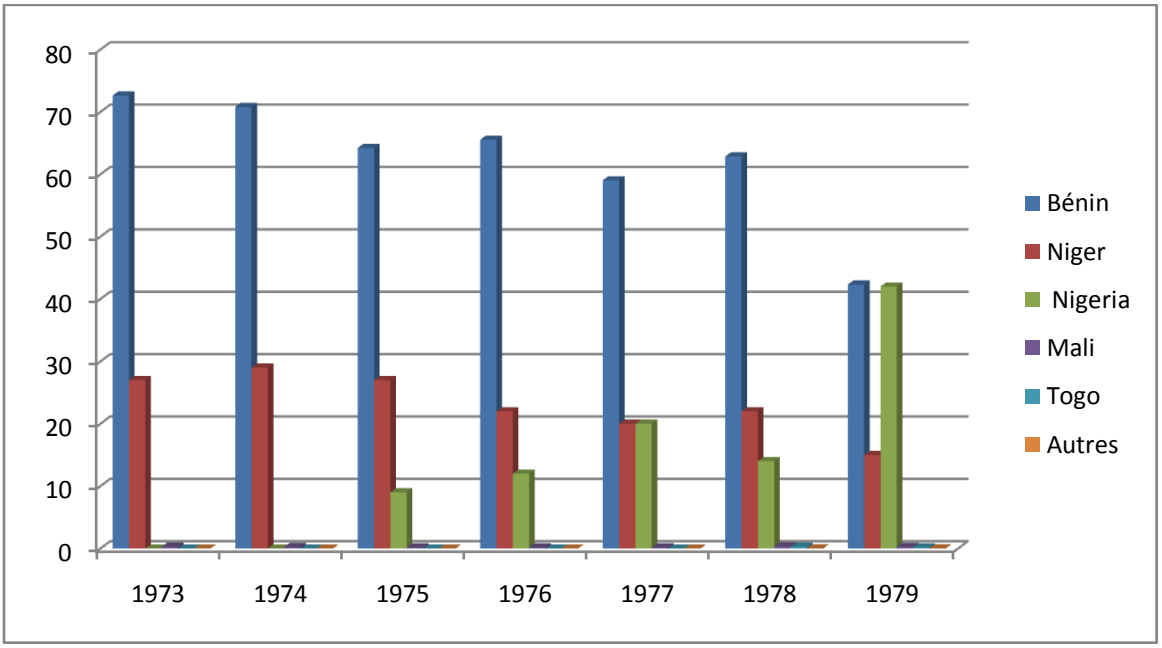

Mais c'est surtout le tableau et le graphique suivants qui sont révélateurs du volume officiel des opérations de transit en direction du Nigeria entre 1973 et 1979.

Tableau n°5 : Evolution des opérations de transit au port de Cotonou de 1973 à 1979(en tonnes et en %).

Années	Pays										
	Total	Niger	%	Nigeria	%	Mali	%	Togo	%	Autres	%
1973	188269	186300	99	-	-	1969	1,05	-	-	-	-
1974	215694	213933	99	-	-	1761	0,82	-	-	-	-
1975	270279	201021	74	68000	25	1258	0,47	-	-	-	-
1976	314507	200359	64	112613	36	1535	0,49	-	-	-	-
1977	428828	213906	50	213286	50	1636	0,38	-	-	-	-
1978	391885	234072	60	151283	39	3519	0,9	2914	0,744	97	0,025
1979	866495	225954	26	633530	73	4002	0,46	2849	0,329	160	0,032

Source : Bénin, Rapport sur l'état de l' économie nationale, développements récents et perspectives à moyen terme, octobre 1995, p.323.

Graphique n°3 : Part en pourcentage des opérations de transit par pays entre 1973 et 1979.

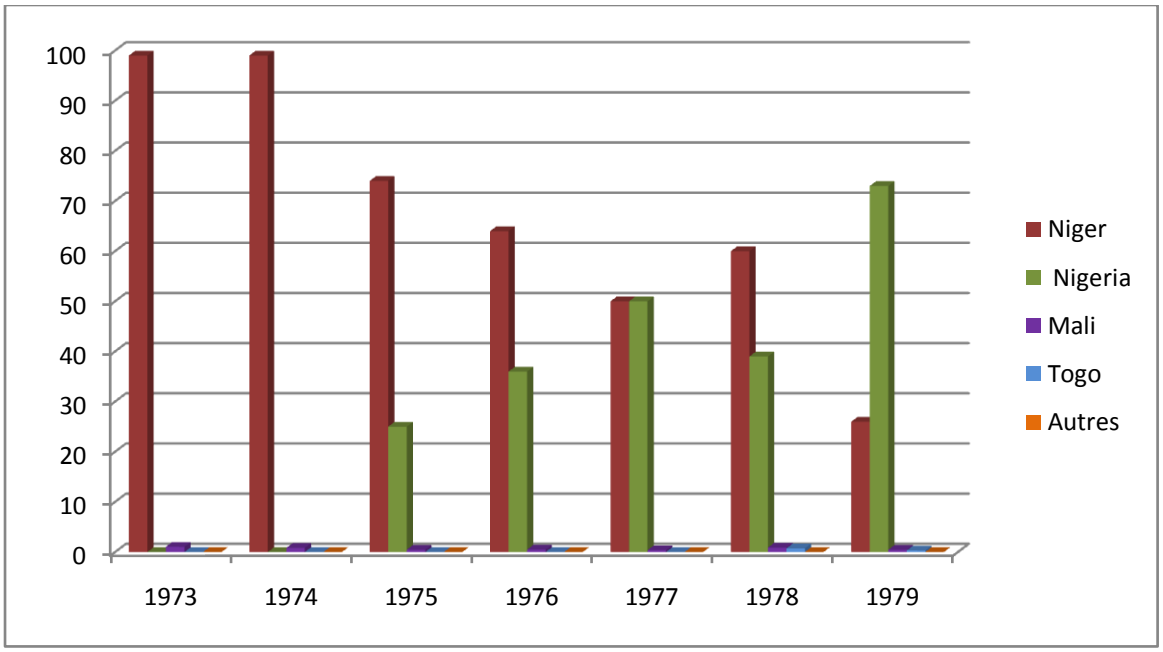

Le tableau n°5 et le graphique n°3 ci-dessus montrent que le Nigeria occupe officiellement le deuxième rang des pays dont les marchandises transitaient par le port de Cotonou, derrière le Niger. De 1975 à 1979, sa part dans les opérations de transits a évolué tant en valeurs absolues qu'en pourcentages de façon croissantes passant de 68 000 à 633 530 tonnes en valeurs

absolues et de 25,15% à 73,11% en valeurs relatives. En 1979 (année du deuxième choc pétrolier), le Nigeria est même passé devant le Niger aussi bien en valeurs absolues qu'en pourcentages. Les importations céréalières du Nigeria dont une bonne partie passait par le Bénin bondirent de 500 mille tonnes en 1975 à 2,14 millions de tonnes en 1981[1].

Malgré tout, les données des tableaux n°4 et n°5 et celles des graphiques n°2 et n°3 ne traduisent que partiellement la réalité. D'abord, pour les années 1973 et 1974 ou les données ne sont pas disponibles, il s'est déroulé une intense activité de transit et de réexportation en faveur du Nigeria à partir du port de Cotonou. Les activités de réexportation vers le Nigeria ont été si massives que les importations béninoises ont enregistré leur plus fort taux de croissance soit 43% entre 1973 et 1974[2]. La situation a évolué en s'accentuant au fil des ans et concernait surtout les produits déclarés prohibés au Nigeria et que le Bénin faisait introduire frauduleusement chez son voisin. Ils concernaient par exemple les alcools, les tabacs, les cigarettes que le Bénin importait massivement et dont il réexportait clandestinement les 90% sur le territoire de son partenaire[3]. Ensuite, certaines marchandises débarquées au port de Cotonou au nom du Niger, prenaient la direction du Nigeria, une fois arrivées au Nord du Bénin. Toutes ces réalités autorisent à croire que le Nigeria était, et le demeure encore de nos jours, le plus grand utilisateur du port de Cotonou. Quoi qu'il en fut, l'importance du trafic nigérian par le port de Cotonou et les ressources qu'il avait produites pour le Bénin avait fait de ce port, un second pôle économique pour ce pays et a fait de lui, un pays de transit. Toutes choses qui, à cette période (1973-1979), avaient positivement impacté l'économie béninoise.

[1] BACH (D.,C.), *Le Nigeria , un pouvoir en puissance*, p.185.
[2] AMOUSSOU (B.), *La banque la politique et moi*, p.126.
[3] SOTTIMA (G.H.), *Le développement*….p.47.

4-3-2 : Le redressement économique du Bénin.

Dans le jeu de la coopération économique qui lie les deux pays, le Nigeria est un partenaire très important pour le Bénin. Sur la liste des 18 pays et groupes de pays retenus selon les données officielles comme principaux partenaires économiques du Bénin sur la période 1966-1996, le Nigeria vient en cinquième position.

Tableau n°6 : Principaux partenaires économiques du Bénin de 1966 à 1996(part en%)

Pays et groupes de pays	%
Belgique et Luxembourg	1,69
Brésil	2,32
Chine	2,21
Espagne	1,85
Etats-Unis	3,33
France	17,87
Inde	0,52
Indonésie	0,62
Italie	3,65
Japon	3,48
Maroc	2,83
Nigeria	4,33
Pays bas	8,88
Portugal	2,60
RFA	5,79
Royaume-Uni	3,24
Thaïlande	0,65
Partenaire Euro	34,14
TOTAL	100

Source Bénin, Rapport sur l'état de l'économie nationale, développements récents et perspectives à moyen terme, décembre 1999, p. 260.

Sur la période 1970-1979, il occupe le sixième rang sur la liste des pays et groupes de pays clients du Bénin selon la même source. Mais lorsqu'on sait qu'il existait (et il existe encore) une intense activité économique qui se déroule entre les deux pays en dehors des circuits officiels et qui du coup échappe aux statistiques officielles, il est fort à parier que la position du Nigeria est à rechercher dans les deux premières places. Quoi qu'il en soit, l'intensité des

activités économiques entre les deux pays et les énormes ressources financières qu'elles génèrent au Bénin ont grandement contribué à donner à ses recettes publiques, une orientation fiscale. L'économie béninoise moribonde de la fin des années 60 devint très dynamique au cours de la décennie 70 grâce à un développement exceptionnel de son secteur tertiaire. Ainsi, en dépit des difficultés de ses principales cultures d'exportation, en décroissance, (le coton passe de 24 200 tonnes en 1969-1970 à 18 677 tonnes en 1978-1979 et le palmier à huile de 69 538 tonnes en 1970 à 29 400 tonnes en 1979), le Bénin a vu ses recettes augmenter de manière appréciable dépassant même les dépenses (23 % de recettes contre 22% de dépenses) entre 1973 et 1982. Les ressources apportées par certaines branches de l'industrie béninoise notamment celles des textiles, des boissons et des ciments dans leurs ventes au Nigeria ont été largement complétées par celles tirées des opérations de transit et de réexportation en direction de ce pays, pour assurer au Bénin une croissance économique de 5,6% entre 1973 et 1982. Le redressement économique du Bénin sur la période 1973-1979 est d'autant plus tributaire de ses relations économiques avec le Nigeria que l'économie béninoise a aussitôt amorcé une « descente aux enfers » dès que ce pays a commencé à avoir des difficultés économiques à partir de 1983 et qu'il ferma unilatéralement mais souverainement, ses frontières terrestres en avril 1984.

Mais toujours est-il que l'application des accords de coopération économique entre le Bénin et le Nigeria a conduit à la réalisation d'un certain nombre de projets au profit du développement économique et social du premier. Des investissements ont donc été consentis par le partenaire nigérian dans le domaine industriel et dans les infrastructures routières notamment. Mais dans le sous-titre qui suit, il s'agira seulement des projets routiers réalisés entre 1970 et 1979 et pour lesquels nous disposons de quelques données.

4-3-3 : Des investissements directs au profit du Bénin.

Le partenariat économique bénino- nigérian a abouti entre 1970 et 1979 à des investissements directs nigérians en faveur du développement économique et social du Bénin. Ces investissements concernaient principalement des projets routiers. On se rappelle que le Bénin partage à l'Est environ 871km de frontière avec le Nigeria et ce, du Nord au Sud. Cette frontière peut se diviser en deux parties dont la première, considérée comme artificielle est simplement matérialisée par des bornes et l'autre dite naturelle est marquée par des cours et plans d'eau. Dans la partie méridionale du Bénin, un complexe fluvio-lagunaire sert en même temps de frontière et de voie de communication entre les deux pays, favorisant ainsi la circulation des personnes et des biens.

Photo n°1 : Rivière de Médédjonou, voie naturelle de circulation de personnes et de biens entre le Bénin et le Nigeria (TAHO S.A. le 26 avril 2014).

La partie terrestre de la frontière, plus importante par sa longueur, est essaimée d'une multitude de voies principales, de voies secondaires et de pistes clandestines fluctuantes. Ces dernières (les pistes clandestines) dont le contrôle

échappe aux pouvoirs publics de part et d'autre, sont les passages de prédilection des acteurs du commerce clandestin entre les deux Etats. Mais les routes principales et secondaires, elles, officielles, et mieux contrôlées, assurent les trafics officiels entre les deux pays et bénéficient d'investissements pour leur entretien de la part des Etats, soit individuellement, soit dans le cadre de leur coopération économique. Ainsi, dans ce cadre, le Bénin a bénéficié d'investissements directs de la part de son partenaire pour la réalisation d'infrastructures routières. Toutes choses ayant contribué au progrès économique et social du pays bénéficiaire. Mais malheureusement, nous disposons de très peu d'informations au sujet de ces infrastructures. Nos multiples démarches en direction du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur et du Ministère des Travaux Publics et des Transports pour satisfaire nos besoins d'informations dans ce sens ont été vaines. Il nous a été dit que ces informations n'existent nulle part au Bénin et qu'il nous fallait nous rendre au Ministère Fédéral de la Coopération à Abuja pour espérer les avoir. Néanmoins, les rares informations glanées ça et là nous ont permis d'identifier quelques projets routiers réalisés par le Nigeria au profit du Bénin dans le cadre de leur partenariat.

En 1970, le Nigeria engagea les frais de réparation de la route N'dali-Nikki-Chicandou (Bénin) -Yasikira (Nigeria), longue d'environ 140 km dont la section béninoise est distante de 77,86 km[1]. De même, le samedi 24 mars 1973, a été officiellement réceptionnée et inaugurée la route Idiroko (Nigeria) -Porto-Novo (Bénin), longue de 25,700 km dont le réaménagement a été entièrement financé par le Nigeria pour un montant de 1 028 328 mille FCFA.

[1] Nos estimations à partir des données fournies par le MTPT.

Photo n°2 : Route Idiroko (Nigeria)-Porto-Novo (Bénin) reconstruite en 2002-2003 (TAHO S.A. le 26 février 2014).

Par ailleurs, selon un de nos informateurs, le Nigeria aurait réalisé au profit des deux Etats partenaires, le bitumage de la route Onigbolo-Pobè (Bénin)- Ilaro (Nigeria) entre 1978 et 1979. Mais si l'information parait vraie, l'année de réalisation de l'infrastructure est moins sûre et aucune autre source ne la confirme ni l'infirme. Les mêmes incertitudes entourent le bitumage de l'axe carrefour Izian- Igolo dans l'actuelle commune d'Ifangni distant de 12,094 km et qui relie la route Idiroko-Porto Novo et Porto-Novo-Pobè-Ilaro. Cette bretelle (Izian-Igolo) qui aurait été bitumée selon un de nos informateurs entre 1973 et1974 est aujourd'hui devenue une voie en terre parce que rasée au début des années 80 suite à sa dégradation très avancée.

Photo n°3 : Ce qui reste du bitume de la route Izian-Igolo des années 1970 et qui a échappé aux dents des bulldozers. Ici nous sommes dans la dépression de Ilagbè (TAHO S.A. le 19 juin 2014).

Photo n°4 : Etat de la bretelle Izian-Igolo aujourd'hui à hauteur de la mairie d'Ifangni (TAHO S.A. le 19 juin 2014).

En 1978 -1979, le Nigeria a prolongé jusqu'au carrefour Sèmè au Bénin sur une distance d'environ 11 km, l'autoroute Lagos-Badagry. Selon l'ancien ministre d'Etat béninois Bruno AMOUSSOU, cette voie aurait pu être prolongée jusqu'au port de Cotonou, sur une distance de 25 km environ si un autre ministre béninois d'alors n'avait pas, par orgueil et par chauvinisme, rejeté adroitement l'offre nigériane[1].

Photo n°5 : Autoroute Lagos (Nigeria) – Sèmè (Bénin) via Badagry. (TAHO S.A. le 19 juin 2014).

Toutes ces infrastructures non seulement facilitent la libre circulation des personnes et des biens et sont aux services de la coopération économique des deux pays mais aussi et surtout favorisent le développement économique et social du Bénin.

[1] Nous détenons cette information de AMOUSSOU (B.), *La banque, la politique et moi…..*

Conclusion

Le chapitre IV que nous avons développé dans le cadre de ce mémoire donne une idée de l'importance que révèle particulièrement pour le Bénin, la coopération économique bénino-nigériane. Mais si cette coopération est favorisée par la proximité géographique des deux pays ainsi que les liens historiques et sociologiques qui existent entre leurs peuples respectifs, elle l'est aussi grâce à la conjoncture interne et externe aux deux partenaires en y jouant un rôle catalytique appréciable. Dans le jeu de cette coopération, le Nigeria est officiellement un partenaire économique très important pour le Bénin. Mais parallèlement aux échanges officiels, se développent des rapports économiques informels et clandestins difficilement quantifiables parce que se déroulant dans un brouillard relativement épais. Mais le Bénin s'en tire à bon compte car il a su développer avec son partenaire, des relations d'opportunité d'abord à cause de leur inégal niveau de développement économique, ensuite du fait de leur différence de politique économique et enfin en raison de la propension hégémonique du Nigeria dans cette relation. Le Bénin (et notre développement le montre), a tiré de cette coopération économique avec le Nigeria, des dividendes assez importantes dont certaines seront abordées dans nos travaux ultérieurs. Pour l'Etat béninois donc, cette coopération est doublement fructueuse. D'abord, elle contribue au progrès économique du pays. Ensuite dans sa dimension clandestine, cette relation permet au Bénin de placer sur le marché nigérian, une frange importante de sa population active qui, sans cette opportunité, resterait oisive, et de résoudre ainsi le problème de son emploi. Les acteurs des échanges clandestins avec le Nigeria sont aussi des contributeurs aux recettes nationales du Bénin grâce au recyclage de leurs revenus dans d'autres activités et aux impôts et taxes qu'ils versent dans les caisses de leur pays. Ces avantages directs et indirects font dire à certains analystes que le Nigeria est un partenaire vital pour le Bénin.

Mais, la coopération économique bénino-nigériane n'est pas seulement bénéfique pour le Bénin. Certes, elle contribue au développement économique et social de ce dernier, grâce aux réalisations dans le domaine des infrastructures routières et industrielles, à la consommation d'une partie des actifs béninois et à l'amélioration du niveau de vie des Béninois par la proposition d'articles bons marchés aux consommateurs de ce pays. Mais par certains côtés, elle est nuisible à son progrès économique du fait d'un certain nombre de réalités qui ne sont pas abordées dans ce chapitre mais qui apportent de l'eau au moulin de ceux qui pensent que le Nigeria est un "monstre" dont il faut que le Bénin se méfie à cause des nuisances de toutes sortes qui peuvent provenir de lui.

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I- SOURCES

1-1- Sources orales

Liste sélective des informateurs et supports audio-visuels

N° d'ordre	NOMS ET PRENOMS	AGE	PROFESSION ET / OU FONCTION	DATE ET LIEU DE L'ENTRETIEN	ESSENTIEL DES INFORMATIONS RECUEILLIES
1	EL-Hadja BOUSSARI Nouratou épouse LATOUNDJI	68 ans environ	Marchande	Entretien réalisé à son domicile le 20 novembre 2013 au qt Agbokou III Porto-Novo	Les informations qu'elle nous a fournies sur le commerce clandestin notamment celui des vêtements usagés et des médicaments entre le Nigeria et le Bénin dans les années 70 et 80 nous sont très utiles
2	M. SAROUKOU Ibrahim	60 ans	Ancien directeur de la savonnerie de la SONICOG sise à Agbokou (Porto-Novo)	Entretien réalisé à son domicile au qt Anavié à Porto-Novo le 25 décembre 2013	Il stigmatise la concurrence clandestine et déloyale dont la SONICOG a été victime de la part des huileries et savonneries nigérianes.

3	El-Hadja BANKOLE Mansouratou épouse LAWANI	76 ans	Ancienne actrice du commerce clandestin entre le Bénin et le Nigeria	Entretien réalisé à son domicile à Agbokou I (Porto-Novo) le 25 décembre 2013	Actrice du commerce informel entre le Bénin et le Nigeria de 1958 à 1982, elle est très renseignée sur le mode de fonctionnement de cette activité dont elle nous a livré quelques secrets et les avantages qu'elle en a tirés à titre personnel.
4	M. WABI Falilou	64 ans	Ingénieur des mines, ancien directeur général de la Société des ciments d'Onigbolo (S.C.O)	Entretien réalisé dans sa maison familiale à Attakè (Porto-Novo) le 20 mars 2014	Il est une véritable bibliothèque vivante de la cimenterie bénino-nigériane d'Onigbolo dont il a parcouru tous les services en tant qu'agent
5	El-Hadj FACHESSI Adébo Bariou	40 ans environ	Exportateur d'huile de palme vers le Nigeria et trafiquant de produits pétroliers du Nigeria vers le Bénin	Entretien réalisé à son entrepôt d'huile de palme au qt OKE AWOLA à Ikpinlê le 17 avril 2014	Il nous a donné quelques détails sur ses activités ainsi que ce que tire le Bénin en thème de profits selon lui.

6	El-Hadj BANKOLE Soubedatou	73 ans environ	Vendeuse de produits divers aux heures de gloire du marché d'Ifangni en direction du Nigeria.	Entretien réalisé à son domicile au qt Idjoko Eti-Oja à Ifangni le 17 avril 2014	Grâce à elle, nous avons une certaine idée de la gamme de produits qui ont alimenté à un moment donné le commerce informel dans le secteur d'Ifangni entre le Bénin et le Nigeria.
7	M. ODJOUGBELE Bamidélé Yéssoufou	55 ans	Collaborateur de la douane.	Entretien réalisé à l'embarcadère de Médédjonou le 21 avril 2014	Il nous a entretenu sur les divers produits qui sont à l'entrée et à la sortie du Bénin en direction du Nigeria via l'embarcadère. Il nous a aussi informé des difficultés de la douane à contrôler le trafic.
8	ANONYME *	19 ans	Elève en classe de 1ère au CEG Malanhoui. (Commune d'Adjarra et passeur et transporteur de personnes et de biens entre	Entretien réalisé à l'embarcadère de Médédjonou le 21 avril 2014	Le jeune informateur nous a surtout montré les différentes cachettes des trafiquants de produits prohibés sur la rivière.

			Médédjonou (Bénin) et Ijofin (Nigeria)		
9	ANONYME*	45 ans environ	Passeur au niveau du débarcadaire de Lindja-dangbo	Entretien réalisé le 26 avril 2014 au niveau du débarcadaire de Lindja-dangbo	Il nous a entretenu sur les différents produits qui circulent entre le Bénin et le Nigeria via le débarcadaire de Lindja-dangbo.
10	M. ADEOCHOUN Youssouf	38 ans	Opérateur économique, chef de l'agence Igolo de la société World Trade and Finance	Entretien réalisé à son domicile au qt Gbokou à Igolo le 26 avril 2014	Ce jeune opérateur économique a aussi eu la gentillesse de nous recevoir et de nous fournir des informations très intéressantes sur les activités de transit en direction du Nigeria
11	El-Hadj ATORO Tadjou	62 ans	Commerçant résidant à Pobè dont toutes les activités depuis 45 ans environ se font en direction du Nigeria. Il est aussi exploitant agricole	Entretien réalisé à son domicile au qt Oke-ola à Pobè le 11 mai 2014.	Il est l'un des rares informateurs à nous livrer des renseignements datés sur ses activités qui ont varié suivant les périodes en direction du Nigeria.
12	M.NOUDEDO	38 ans	Cambiste à la	Entretien réalisé à	Il nous a renseigné

	Jacob		frontière bénino-nigériane de Sèmè-kraké	l'école primaire publique de Kraké plage I le 17 mai 2014	sur ses activités de change et des produits dont il a connaissance et qui circule entre le Bénin et le Nigeria et les divers avantages que le Bénin en tire selon lui
13	M. COSSOUGBETO Antonin	54 ans	Administrateur de commerce et chef du service des relations bilatérales et de la coopération régionale au Ministère de l'Industrie du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises.	entretien réalisé à son bureau du MICPME le 22 mai 2014.	Il est très renseigné sur les actes officiels de la coopération économique bénino-nigériane et les actes attentatoires à sa bonne marche
14	M. AGBEBLEO Armel	49 ans	Conseiller des affaires étrangères, chef du service Nigeria au Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine de la	entretien réalisé à son bureau du MAEI-a FBE le 22 mai 2014 service	Outre les informations orales très intéressantes, il nous a fourni des documents officiels des relations économiques entre le Bénin et le

			Francophonie, et des Béninois de l'Extérieur		Nigéria
15	M. DADO Mathias	53 ans	Collaborateur de la douane (aja olokpa)	Entretien réalisé à son domicile au quartier Agatha à Porto-Novo le 5 juin 2014	Il nous a fourni quelques informations sur le mode opératoire de la douane béninoise.
16	Mme KOUDOSSE-HLAN Yvette	47 ans environ	Exportatrice d'huile de palme en direction du Nigeria	Entretien réalisé dans son entrepôt d'huile de palme situé à Ikpinlè sur la route de Fouditi le 9 juin 2014	Nous avons obtenu d'elle des informations très intéressantes sur l'activité d'exportation d'huile de palme vers le Nigeria et les diverses taxes qu'elle verse aux caisses nationales et les personnes qui en vivent.
17	El-Hadj SODABI Ahmed	54 ans	Commerçant, importateur et réexportateur du riz vers le Nigeria	Entretien réalisé à son domicile le 19 juin 2014 au quartier Odofin à Ifangni	Avec lui , nous avons eu des détails très intéressants sur l'activité de réexportation du riz en direction du Nigeria depuis une trentaine d'années et des avantages qu'elle

					procure à l'Etat béninois.
18	M. ONIFADE Akim	45 ans	Transporteur assurant le trafic entre le Bénin et le Nigeria	Entretien réalisé à son domicile sis au quartier Hounsèinvié à Adjarra le 6 juillet 2014	Il paraît très renseigné sur les acteurs du commerce informel entre le Bénin et le Nigeria et une estimation de leur répartition par sexe et par sous secteur d'activités
19	M. FAGBEMI Appolinaire (alias La loi)	72 ans	Révérend pasteur, vendeur d'appareils électroniques et de sonorisation à Pobè.	Entretien réalisé à la paroisse de l'Eglise du Christianisme Céleste située au quartier Adjossou (Pobè) le 13 juillet 2014	Il nous a fourni une foule d'informations sur les différentes activités transfrontalières qui ont jalonné ses 55 ans de contact avec le Nigeria et qui sont très utiles pour nous dans le cadre de la présente étude
20	Dr SALAMI Sikiru Agnidé Barrister	Agé de 62 ans à sa mort en 2011	Artiste musicien nigérian inventeur du rythme musical yoruba fuji	Cassette titrée "The Truth" probablement réalisée en 1995 et écoutée par nous à quatre reprises le 11	L'artiste a consacré toute la 1ère face de la cassette à la satire de la gestion politico-économique du

				février 2013	Nigeria de 1960 à 1993.
21	Dr. ADEKUNLE Alao Shefiu alias Omo oko kandoso-fuji	48 ans environ	Artiste musicien nigérian pratiquant le rythme musical yoruba fuji	Album CD vidéo dont le titre "Bombshell" est devenu plus tard "Ado Oro" réalisé en 2003.Nous l'avons visualisé à plusieurs reprises entre le 13 et le 17 février 2014	L'artiste dénonce dans la 1ère partie de l'œuvre le népotisme, le clientélisme et la violence qui caractérisent la vie politique du Nigeria depuis son indépendance
22	M. ORISHATOLA Olumayowa	45 ans environ	Artiste conteur nigérian	CD vidéo titré "Aditu asiri nla Nigeria " réalisé en 2013 et visualisé plusieurs fois par nous le 30 mars 2014	L'artiste retrace les différentes péripéties de la vie politique du Nigeria depuis la période coloniale jusqu'à l'élection du président Goodluck JONATHAN. Il fait des révélations troublantes sur les conditions de l'accession au pouvoir de l'ex président nigérian Sanni ABACHA et surtout sur sa mort et celle de M. K. O. ABIOLA,

					vainqueur non déclaré de l'élection présidentielle de juin 1993
23	ANONYME	-	Artiste conteur nigérian	CD vidéo dont le titre est "Oselu ati ojelu". Ce film a été visualisé par nous à plusieurs reprises le 27 mai 2014	Il dénonce les magouilles, les manigances et la violence qui caractérisent la vie politique du Nigeria de la colonisation britannique sur ce pays jusqu'au mandat de l'actuel président G.E. JONATHAN

* Ces informateurs ont requis l'anonymat.

1-2 SOURCES IMPRIMEES

- AGBEBLEO (A.), *Evolution de la conjoncture économique du Nigeria* , Cotonou, S.D., 12 p.

- AGBEBLEO (A.), *Renforcement de la coopération bilatérale Bénin-Nigeria* Cotonou, S.D., 2p.

- Bénin, Rapport sur l'état de l'économie nationale, développements récents et perspectives à moyen terme, octobre 1995, 368p.

- Bénin, Rapport sur l'état de l'économie nationale, développements récents et perspectives à moyen terme, décembre 1999, 356p.

- Bénin, *la stratégie nationale du développement industriel du Bénin*, Document définitif actualisé le 22 février 2001, MIPME, Cotonou, 2001, 134P.

- Bénin-Nigeria *: Document cadre portant création, attribution, organisation et fonctionnement du comité conjoint Bénin-Nigeria sur le commerce*, Cotonou, le 7 juin 2004.8p.

- Bénin, *Aide-mémoire des entretiens du Chef de l'Etat avec son Excellence Monsieur Goodluck* JONATHAN, *Président de la République Fédérale du Nigeria* , Cotonou, février 2014, 5p.

- Bénin, *Compte- rendu du point de la coopération dans le domaine de l'industrie entre la République Fédérale du Nigeria et la République du Bénin*, MICPME, Cotonou, 2014, 6p.

- *Mémorandum sur le complexe cimentier d'Onigbolo, Commission Ad'hoc chargée des réflexions sur la gestion de la transition de* SCB-LAFARGE *vers le nouvel employer, suite au désengagement total des deux Etats propriétaires, béninois et nigérian, sanctionné par la privatisation du complexe cimentier d'Onigbolo*, Anonyme, S.D., 23p.

-MONDJANNAGNI (A.), *Les échanges à travers la frontière Bénin-Nigeria*, Département de Géographie, Faculté des lettres de Dakar, Sénégal, S.D., 67p.

- OGAN (A.), (E.), LALEYE (M.), *Etudes nationales de perspectives à long terme : Analyse de l'impact politique et économique du contexte régional sur le Bénin*, Rapport final, Bénin M.E.C.C.A.G.P.D.P.E, PNUD, 2000,115p. +Annexes

- République du Bénin, *Développement du secteur commercial, travaux préparatoires à l'élaboration du plan de développement économique et social*, Direction Générale du plan 1974, 25p.

- SAÏZONOU (A.), *Consultations informelles bénino-nigérianes : Fiche d'entretien du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur sur les questions bilatérales*, Cotonou, le 28 janvier 2014, 9p.

- SAÏZONOU (A.), *Point de coopération entre la République du Bénin et la République Fédérale du Nigeria* , Cotonou, mars 2014, 19p.

II.REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

2-1 OUVRAGES GENERAUX ET DE METHODOLOGIE

2-1-1 OUVRAGES DE METHODOLOGIE

- BREMOND (J.), GELEDAN (A.), *Dictionnaire économique et social : 100 articles thématiques 1200 définitions* 3e édition augmentée, collection J. BREMOND, Hatier, Paris, 1981, 406p.

- ROUVEYRAN (J-C), *Le guide de la thèse. Le guide du mémoire. Du projet à la soutenance*, Paris, Maisonneuve et Lorose, 1999, 249p.

2-1-2 OUVRAGES GENERAUX

- ADEKOUNTE (L.F), *Entreprises publiques béninoises : la descente aux enfers*, Cotonou, Les Editions du Flamboyant, 1996, 156p.

- AGON (V.), *Pourquoi et comment constituer les Etats-Unis d'Afrique ?, Pourquoi l'Afrique reste en retard pour son développement ?, l'appel à l'intelligence du devoir de l'audace d'être nous-mêmes*, Editions de l'Afrique-Emergence, 2008,19p.

- AGON (V.), *La rupture, Ma lettre au Bénin et à l'Afrique pour opérer la rupture pour notre développement : le cri du cœur du cinquantenaire*, Cotonou, Editions Afrique-Emergence, 2010, 64p. (plus version anglaise).

- AKANBI (S.O.), *lwe itan naijiria (Lati Odun 1960-1984),* Ibadan, Mapo Hill, 1984, 8p.

- ALBA (A.) BONIFACIO (A) et alii, *l'Histoire : La naissance du monde moderne 1848-1914*, Collection Marabout université, Paris, Librairie Hachette, 1961, 320p.

- AMOUSSOU (B), *La banque, la politique et moi*, Paris, Les Editions de l'Archipel, 2012,231p.

- AMOUSSOU (B), *Comprendre la crise de 1980 : lettre de Bruno* AMOUSSOU *à Mathieu* KEREKOU, Paris, Les Editions de l'Archipel, 2012, 60p.

- BACH (D.,C.), EGG (J) et PHILIPPE (J) (sous dir.), *Le Nigeria : un pouvoir en puissance*, Paris, Editions Karthala, 1989, 293p.

- BOUTET (R.), *L'effroyable guerre du Biafra in Ibrahima* BABA KAKE *Afrique contemporaine*, vol.14, Paris, Editions CHAKA, 1992, 193p.

BRASSEUL (J.), *Histoire des faits économiques et sociaux tome II de la Révolution industrielle à la première guerre mondiale : industrialisation et sociétés dans le monde au XIXe et au début du XXe siècle*, 2e édition, Paris, Editions Armand COLIN 2004, 336P.

- CCAID, *Cinquantenaire de la Chambre de Commerce d'Agriculture et d'Industrie du Bénin*, Renne, mars 1958, Imprimerie Obertur (France) 120p. +Annexe.

- DELAVEAU (B.) MONGNET (C.), SALIFOU (A.), *Décolonisation et problèmes de l'Afrique indépendante*, Imprimerie IME (France), 1989, 160p.

- DESANTI (H.), *Du Danhomè au Bénin-Niger*, Larose-Paris, 1945, 266p.

- DUMONT (R.), *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Editions du Seuil, édition revue et corrigée de 1973, 256p.

- DUROSELLE (J-B.), KASPI (A.), *Histoire des relations internationales de 1945 à nos jours, tome 2*, 14e édition mise à jour 2004, Paris, Armand COLIN, 2004, 704p.

- FAROUGHY (A.) REVERIER (J-L.), *l'Iran contre le Chah*, Paris, Editions Jean-Claude SIMOEN, 1979, 182p.

- FEANF-UGEED, AED, *Le régionalisme ; Les sociétés d'intervention*, séminaire d'Avril 1968, Imprimerie E.Coulon-Reins, 1968, 38p.

- GIRI (J.) , *L'Afrique en panne vingt cinq ans de ''développement''*, Paris, Editions KARTHALA, 1986, 204p.

- GRIMBERG (C.), SVANSTROM (R.), *Histoire Universelle 8 La puissance anglaise et la fin de l'Ancien Régime*, traduction COLSON (G.), adaptation française sous la direction de DUMONT (G-H.) Nouvelles Editions Marabout, 1983, 383p.

- GRIMBERG (C.), SVANSTROM (R.), *Histoire Universelle10 La révolution industrielle : luttes des classes et nationalisme, 1818-1871* traduction COLSON (G.), adaptation sous la direction du DUMONT (G-H.), Nouvelles Editions Marabout, 1983, 343p.

- HARDING (A.), PALSSON (G.), RABALLAND (G.), *Ports et transport maritime en Afrique de l'Ouest et du centre: Les défis à relever*, PPTA-S Document de travail SSATP N°84f, 2007, 39p.

- HOUNTONDJI (P.J.) (sous dir.), *Economie et société : le Bénin d'hier à demain*, Forum du Tiers-Monde, Paris, Editions l'Harmattan, 2000,266p.

- IGUE (J.O.) SOULE (B.G.), *L'Etat-entrepôt au Bénin, commerce informel ou solution à la crise?*, Paris, Editions KARTHALA, 1992, 210 p.

- IROKO (F.A.), *Le président Mathieu* KEREKOU, *un homme hors du commun*, Cotonou, Les nouvelles Editions du Bénin, 2001, 315 p.

- KAMANDA (W.K.), *Le défi africain : une puissance économique qui s'ignore*, Paris, Imprimerie MAURY, 1976, 208p.

- MOREAU DEFARGES (P.), *Les relations internationales dans le monde d'aujourd'hui : conflits et indépendances* 3e édition refondue, Paris, Les Editions S.T.H., 1987, 235p.

MORILLON (V.), AFOUDA (S.A.), *Economie régionale, le trafic illicite des produits pétroliers entre le Bénin et le Nigeria : vice ou vertu pour l'économie béninoise ?* Série échanges régionaux, Cotonou, LARES, 2005,148p.

- WADE (A), *Un destin pour l'Afrique*, Ile de la Jatte, Editions Michel Lafon, 2005, 264p.

2-2 ARTICLES ET MEMOIRES

- ADIHOU (C,A-F.), *Réflexion sur l'industrialisation en République Populaire du Bénin*, Mémoire de maîtrise es-sciences économique, Fasjep, UNB année ?, 120p.

- AFFO (P.) HODE (G.), *Politique Etrangère du Bénin : discours politique et réalités de la coopération internationale (1972-1986)*, Mémoire de fin de formation des cadres A1, ENA, UNB, 1987, 87p.

- AHOUEYA (S.C.H.), *Le principe du bon voisinage dans la politique extérieure du Bénin*, Mémoire de fin de formation du Cycle I, ENA, UNB, 1993-1994, 61p.

- ALAVO (J.D.), *Commerce extérieur du Bénin (1960-1972)*, Mémoire de maîtrise d'Histoire, Université de Paris VII, 1974, 80p.

- ASSOGBA (M.I.), *La traite des Noirs dans le royaume de Hogbonou (Porto-Novo) aux XVIIIe et XIX siècles*, Mémoire de maîtrise d'Histoire, UAC, 2002-2003, 83 p.

- GBEGBO (C.) IBRAHIM GOMINA (I.) ADANLIN (T.), *La coopération économique entre la République Populaire du Bénin et la République Fédérale du Nigéria*, Mémoire de fin de stage, CE.F.A.P , UNB, 1985, 81p.

- HOUNGBO (A.S.) , *Le marché Dantokpa et le développement économique du Bénin*, Mémoire de maîtrise es sciences économiques, FASJEP UNB, (document non daté), 74p.

- KOUNDE (D.), NGONGUELE ODZAGA (B.), *Le commerce extérieur du Bénin de 1987 à 1997 : forces et faiblesses*, Mémoire de fin de formation du cycle I, ENA, UNB, 1997-1998, 63p.

- MINAKPO (K.R.), *Problèmes économiques et instabilité politique au Bénin (1960-1972)*, Mémoire de maîtrise d'Histoire, 1990-1991, UNB, 136p. (y compris annexes).

- MISSEGBETCHE (A.D), *Evolution et impact des apports extérieurs dans le financement des 1er et 2e plans d'Etat au Bénin*, Mémoire de fin de formation du cycle I, INE, UNB, 1987, 71p.(plus annexes.).

- MONDJANNAGNI (A.), "Quelques aspects historiques, économiques et politiques de la frontière Bénin-Nigeria ", in *Les études dahoméennes*, Nouvelle série, 3e trimestre 1963 n°1. pp 17-57.

- SAGBOHAN (Th.C.) TCHOBO (G.), *Impact socio-économique du Programme d'Ajustement Structurel au Bénin 1989-1997*, Mémoire de fin de formation du cycle I, ENA, UNB, 1998-1999, 63p.

- SOTINDJO (D.S.), Des esclaves, de l'huile de palme et du coton : les étapes de la mondialisation au Bénin, parue, dans *La revue du CAMES*, séries B, vol 03-N°002-2001, pp.130-147.

- SOTINDJO (D.S.), Marseille choisit de sacrifier le roi : la part du marché dans la chute de GBEHANZIN, in *Dada GBE HEN AZIN* …, actes du colloque du 13 au 15 décembre, 2006 pp 145-166.

- SOTTIMA (G.H.), *Le développement du secteur informel dans les pays du Tiers-Monde : référence au cas du Bénin*, Mémoire de maîtrise es sciences économiques, FASJEP, UNB, 1987-1988, 67p.

- SOULE (B.G.), *Analyse rétrospective des relations commerciales entre le Bénin et le Nigéria*, Cotonou, LARES, décembre 2002, 7p.

- SOUNDE (N.P.), et ZINSOU (J.), *Les entraves au développement industriel de la République Populaire du Bénin*, Mémoire de maîtrise es sciences économiques, FASJEP, UNB, 1981, 120p.

- TAHO (S.A.), *Etude critique des plans de développement économique et social du Bénin (1946-1992)*, Mémoire de maîtrise d'Histoire, Université d'Abomey-Calavi, 2011,154 p.

- VIDEGLA (M.W.) "Quelques aspects des frontières coloniales en pays Aja, Ewé et Yoruba (1863-1892)" in *de* MEDEIROS F*rançois, Peuples du Golfe du Bénin (Aja-Ewè)* pp 103-125.

- YANKOTI (H.M.), *La charte de la* CEDEAO *à l'épreuve des réalités : la fermeture des frontières nigérianes*, Mémoire de maîtrise (es-sciences juridiques), FASJEP, UNB, 1988, 72p.

III SITES WEB ET JOURNAUX

3-1 : Sites web

http:/wwwinc-groupe.com/axtulocal/index.php? option =com content view=article & &id= 1741: relationscommerciales-benin-nigéria-quels-defis-avec-la mise en vigueur-dutec-cedeao&cattd=54: economicexterieur & Itemid=100

https://www.ciagov/cia/publication/factbookgeos/ni.htm/#Econ

http://fr.wikipedia.org/wiki/Choc-p%C3A9trolier

http://perspective.usherBrooke.ca/bilan/serlet/BMEve?codeEve=549.

http://fr.knowledge.de/00014076/caactérist90ciode-nographiquesau/Nigeria

http://www.slire.net/down/oad/1581/dossier de partenariat-presse.pdf

http://www.cosmovisions.com/chronoNigeria. htm

http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/74/54/50PDF/dynamiqueterritoriale A la fronti Are1.pdf

3-2 JOURNAUX

- Daho express 1973
  - n° 1028 du 4 janvier
  - n°1037 du 16 janvier
- Ehuzu n° 1877 du 7 mars 1983

- Ehuzu 1976
  - n° 151 du 31 mai
  - n° 268 du 11 novembre
  - n° 287 du 13 décembre
- Ehuzu 1978
  - n° 592 du 20 février
  - n° 632 du 17 avril
- Ehuzu 1979
  - n° 854 du 27 février
  - n° 918 du 30 mai
- Ehuzu 1980
  - n°1087 du 30 janvier
  - n° 1127 du 26 mars
  - n° 1286 du 10 novembre
- Ehuzu 1983
  - n° 1876 du 4 mars
  - n° 1877 du 7 mars
- La dépêche du soir, décembre 1996 spécial conférence économique et sociale.
- L'économiste du Bénin 2012
  - n°0057 du mardi 30 octobre
  - n°0059 du vendredi 02 novembre
- La gazette du golfe n° 1415 du 10 au 16 juin 2013.

LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET PHOTOS

Tableaux

Tableau n°1 : Evolution de la production et des exportations pétrolières du Nigeria de 1958 à 1978 (en milliers de barils par jour) 28
Tableau n° 2 : Part du pétrole dans les recettes d'exportation du Nigeria de 1970 à 1978 (en millions de nairas et en %).....30
Tableau n°3: Evolution du commerce officiel du Bénin avec le Nigeria de 1970 à 1979 (en millions de CFA).....42
Tableau n°4 : Evolution du trafic par pays utilisateur du port de Cotonou (1973 - 1979).....46
Tableau n°5 : Evolution des opérations de transit au port de Cotonou de 1973 à 1979(en tonnes et en %). 48
Tableau n°6 : Principaux partenaires économiques du Bénin de 1966- 1996(part en%).....50

Graphiques

Graphique n°1 : Evolution des exportations pétrolières du Nigeria de 1958 à 1978 (en %)....29
Graphique n°2 : Part en pourcentage des pays dans le trafic du port de Cotonou (1973-1979). 47
Graphique n°3 : Part en pourcentage des opérations de transit par pays entre 1973 et 1979...48

Photos

Photo n°1 : Rivière de Médédjonou 52
Photo n°2 : Route Idiroko-Porto-Novo.....54
Photo n°3 : Reste du bitume de la route Izian-Igolo. 55
Photo n°4 : Etat actuel de la route Izian-Igolo à hauteur de la mairie d'Ifangni 55
Photo n°5 : Autoroute Lagos – Sèmè 56

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 1
1 – LE CHAMP DE L'ETUDE 6
2 – LA PROBLEMATIQUE 7
3- OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE.....9
3-1 Objectifs de l'étude.....9
3-2 Hypothèses de recherche.....10
4 - METHODOLOGIE 11
4-1 Revue de littérature.....11
4-1-1 Les ouvrages généraux.....11
4-1-2 : Les ouvrages sur les relations économiques bénino-nigérianes 14
4-2 Sources et méthodes 16
4-2-1 Sources orales.....16
4-2-2 Méthodes de collecte et d'analyse des données 17
4-3 Quelques difficultés rencontrées 18
5- PLAN PROVISOIRE DE LA THESE 20
CHAPITRE IV : Enrichissement du Nigeria et intensification de la coopération 23
4-1. LE NIGERIA ET LE PREMIER CHOC PETROLIER 23
4-1-1 : Le choc pétrolier de 1973 23
4-1-2 : Le Nigeria : de la guerre à la prospérité. 25
4-1-3 Des mesures sociales 31
4-2. NIGERIA : RENFORCEMENT DES LIENS AVEC LE BENIN. 32
4-2-1 : Une coopération stratégique. 33
4-2-2 : Les premiers accords de coopération bénino-nigérians. 35
4-2-3 : Mise en œuvre des accords. 40
4-3. UNE COOPERATION FRUCTUEUSE POUR LE BENIN.....44
4-3-1 : La bipolarisation économique du Bénin. 44
4-3-2 : Le redressement économique du Bénin. 50
4-3-3 : Des investissements directs au profit du Bénin.....52
Conclusion 57
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....58
LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET PHOTOS 75
TABLE DES MATIERES 76